

PROJETS EN SOUFFRANCE Sayoud exige un diagnostic précis

Le ministre de l'Intérieur veut mettre fin aux retards qui paralysent certains projets publics.

PAGE 5

INVESTISSEMENTS ÉMIRATIS Alger veut reprendre le contrôle

PAGES 2

SNTA, gestion du port d'Alger... Louisa Hanoune révèle des discussions sur la récupération de plusieurs actifs publics et met en garde contre le risque d'un bras de fer devant l'arbitrage international.



Elections locales

Saâd Arous insiste
sur le strict respect
de la loi

PAGE 3



L'ombre de l'Algérie au cœur
du débat franco-français
**L'OBSESSION
MALADIVE DES
CANDIDATS
DE LA DROITE**

PAGE 4

Prise en charge des
sinistrés des incendies
**COUP D'ACCÉLÉRATEUR
AUX PRESTATIONS
SOCIALES**

PAGE 6



Ferme Baladna Algérie
Réception des
premières vaches
américaines
en novembre



PAGE 16

INVESTISSEMENTS ÉMIRATIS Alger veut reprendre le contrôle

SNTA, gestion du port d'Alger, ... Louisa Hanoune révèle des discussions sur la récupération de plusieurs actifs publics et met en garde contre le risque d'un bras de fer devant l'arbitrage international.

L'Algérie envisagerait la reprise du contrôle de certains actifs liés à des investisseurs émiratis. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, affirme que la question est désormais discutée avec les autorités. Parmi les dossiers évoqués figurent notamment la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) et l'investissement d'une entité émiratie dans la gare maritime du port d'Alger. Derrière ces discussions se profile toutefois un enjeu juridique majeur : la possibilité de contentieux et de recours à l'arbitrage international.

Louisa Hanoune affirme que la question des investissements émiratis a été abordée lors de sa première rencontre avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Selon elle, les échanges ont porté sur la nature de ces investissements et sur la nécessité de préserver les entreprises publiques ainsi que les capacités de production nationales.

La dirigeante du PT assure que l'État envisage de récupérer « un certain nombre d'investissements et d'entreprises publiques ». Elle cite notamment la SNTA ainsi que le dossier d'une participation émiratie dans la gare maritime du port d'Alger.

Hanoune souligne cependant que cette perspective est loin d'être simple. Toute modification ou remise en cause d'investissements étrangers doit tenir compte des engagements contractuels et des protections accordées aux investisseurs. Le risque d'un recours à l'arbitrage international constitue, selon elle, l'un des principaux obstacles. Pour rappel, lors de sa précédente sortie médiatique, Louisa Hanoune a révélé avoir évoqué avec le chef de l'Etat ces questions, notamment les risques qu'elle associe à



une instrumentalisation de la présence émiratie pour « semer la fitna ».

Le dossier de la gare maritime du port d'Alger apparaît ainsi comme l'un des points les plus sensibles. Louisa Hanoune affirme qu'une entité émiratie détient une participation de 50 % dans cet actif. La question est, de ce fait, économique, politique et juridique. Une éventuelle reprise de contrôle par l'État devrait s'inscrire dans un cadre permettant de protéger les intérêts publics tout en limitant le risque de litiges avec les investisseurs concernés. Pour la secrétaire générale du PT, l'enjeu dépasse

ainsi la seule question de la propriété des actifs. Il porte sur la maîtrise des secteurs stratégiques et sur la capacité de l'État à préserver son tissu productif.

DÉSERTIFICATION DE LA PRODUCTION NATIONALE

La dirigeante politique porte également une appréciation très critique sur la présence économique émiratie en Algérie. Elle accuse certains investissements de participer, selon elle, à une « désertification de la production nationale », expression par

laquelle elle dénonce un affaiblissement des capacités productives locales et du rôle des entreprises publiques. Hanoune inscrit cette question dans un débat plus large sur la souveraineté économique, la protection de la production nationale et le contrôle des actifs stratégiques.

LE PT FAVORABLE À LA RUPTURE

Sur le terrain diplomatique, Louisa Hanoune réaffirme par ailleurs la position de son parti en faveur d'une rupture des relations avec les Émirats arabes unis. Elle estime que les relations avec Abou Dhabi doivent être examinées à la lumière de ses positions et de son influence au Moyen-Orient, au Maghreb, au Sahel et sur la question palestinienne. La dirigeante du PT accuse également les Émirats d'utiliser leurs investissements comme un moyen d'infiltration du tissu économique algérien.

Hanoune précise néanmoins que le PT ne rejette pas par principe les partenariats économiques avec les puissances étrangères, y compris les États-Unis. La condition, selon elle, est que ces partenariats préservent les intérêts nationaux, les entreprises publiques et les capacités de production.

Au-delà de la rupture diplomatique, le dossier pose une question centrale : jusqu'où l'État peut-il aller dans la récupération d'actifs détenus ou contrôlés par des investisseurs étrangers sans ouvrir la voie à des contentieux internationaux ? La réponse dépendra autant des choix politiques que du contenu des contrats, des garanties accordées aux investisseurs et du droit applicable.

Smail R.

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

Louisa Hanoune plaide pour des partielles à Jijel

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a dévoilé, hier à Alger, les propositions formulées par son parti auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en vue de contribuer à la réussite des élections locales prévues le 28 novembre prochain.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de ces propositions, Louisa Hanoune a indiqué que son parti avait relevé « la volonté de l'Autorité d'améliorer les conditions des élections ».

Elle a précisé que le PT entendait axer sa campagne sur les « projets de développement local » et le « renforcement des prérogatives de l'élu local ». À ce titre, elle a relevé

les « améliorations » introduites dans le projet de loi relatif à la commune, qui sera prochainement soumis aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

GEL DES ARTICLES 184 ET 200

Louisa Hanoune a indiqué que le PT avait exposé ses préoccupations et ses propositions à l'ANIE, lors d'une rencontre avec son président, Saïd Arous. Elle a précisé que les discussions avaient été franches et avaient porté sur les différentes questions liées au processus électoral, à la lumière notamment de l'expérience des dernières élections législatives. La secrétaire générale du PT a égale-

ment fait état d'une désaffection des militants à l'égard des candidatures, en raison, selon elle, de la crainte d'une exclusion ou d'une atteinte à l'honneur des candidats. Une situation qui, estime-t-elle, nécessite de revoir le cadre juridique et réglementaire régissant le processus électoral. Elle a ajouté que le parti avait constaté, auprès du président de l'ANIE, une compréhension de ces préoccupations ainsi qu'une volonté d'améliorer les conditions d'organisation des élections, dans les limites prévues par la législation, et de transmettre les propositions et préoccupations du PT à la présidence de la République. Dans ce contexte, Louisa Hanoune a appelé le président de

la République à user de ses prérogatives afin de « geler l'article 184 de la loi électorale », considérant que celui-ci, avec l'article 200, ouvre la voie à l'exclusion de candidats du processus électoral. Elle a également demandé la suppression de la condition des « 4 % des voix » pour être dispensé de la collecte des signatures, estimant que cette disposition est discriminatoire. Elle a exprimé l'espoir que le président de la République donnera suite à ces propositions.

DES ÉLECTIONS PARTIELLES À JIJEL

Concernant la wilaya de Jijel, Louisa Hanoune a appelé à l'organisation d'élections partielles, en rai-

son des circonstances exceptionnelles engendrées par les incendies qui ont touché la région. Elle estime que le contexte actuel ne permet pas d'aborder la question des élections avec les populations sinistrées. Selon elle, il est « ni convenable ni moral » d'évoquer les élections avec ces populations dans les circonstances actuelles. Louisa Hanoune s'est référée à la précédente expérience de la Kabylie, rappelant qu'à la suite des événements de 2001, des élections partielles avaient été organisées en 2005. Elle considère ainsi que la situation exceptionnelle à Jijel appelle, à son tour, « une décision exceptionnelle ».

S.R.

ÉLECTIONS LOCALES, POUVOIR D'ACHAT, RENTRÉE SCOLAIRE ENNAHDA FIXE SES PRIORITÉS

Le Mouvement Ennahda se prépare aux élections locales du 28 novembre prochain. Réuni vendredi à Alger pour sa huitième session ordinaire, le Conseil national de la Choura a consacré une large partie de ses travaux aux prochaines échéances électorales, à la situation économique et sociale ainsi qu'aux principaux dossiers régionaux.

À l'approche du scrutin, le Mouvement appelle à garantir des conditions de « concurrence loyale » et à encourager la participation des citoyens afin de rédui-

re l'abstention. Il souhaite voir émerger des assemblées locales capables, selon lui, de répondre aux attentes des citoyens en matière de développement et d'amélioration des conditions de vie. Cette échéance intervient, souligne Ennahda, dans un contexte marqué par la hausse des prix de plusieurs produits de large consommation, notamment les viandes blanches, les légumes et certains fruits saisonniers.

Sur le plan économique, le Conseil de la Choura alerte sur la dégradation du pou-

voir d'achat et appelle le gouvernement à « rééquilibrer le marché local ». Ennahda plaide pour une économie forte, compétitive, créatrice d'emplois et moins dépendante des fluctuations pétrolières. Le mouvement soutient une réforme du système éducatif, à condition qu'elle s'inscrive dans une vision à long terme et soit menée « loin de toute pression ». Après les incendies ayant touché plusieurs wilayas, Ennahda salue la mobilisation des pouvoirs publics et de la société civile et réclame la poursuite de

la prise en charge des sinistrés ainsi que l'aboutissement des enquêtes.

Sur le plan diplomatique, le mouvement soutient la rupture avec les Émirats arabes unis, accusant Abou Dhabi de contribuer aux divisions arabes et de favoriser les intérêts israéliens. Il appelle aussi à la vigilance face aux tentatives présumées de fragiliser l'unité nationale. À l'approche des élections locales du 28 novembre, Ennahda appelle enfin ses militants, élus et structures à se mobiliser en faveur de ses listes.

ELECTIONS LOCALES

Saâd Arous insiste sur le strict respect de la loi

Les coordinateurs devront faire preuve d’une neutralité totale et objective et appliquer strictement les dispositions de la loi organique relative aux élections.

Le président de l’Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saâd Arous, déploie une activité intense axée sur la préparation des élections locales, fixées au 28 novembre prochain. Hier, Saâd Arous était à Oran où il a présidé une réunion de formation régionale ayant rassemblé les coordinateurs locaux de l’Anie de 17 wilayas de l’Ouest et du Sud-Ouest du pays, ainsi que les directeurs de l’administration locale (DAL), et de la réglementation et des affaires générales (DRAG) des wilayas concernées. Lors de cette réunion, le président de l’Anie a indiqué que le processus de préparation de cet événement est officiellement entré dans une phase critique et exige une surveillance stricte sur le terrain et une réponse rapide aux différents développements. Selon lui, l’objectif ultime de l’administration électorale est de protéger la voix de l’électeur algérien et de garantir son droit de choisir librement, lors des prochaines élections locales.

NEUTRALITÉ : LE LEITMOTIV DE L’ANIE

Saâd Arous a été clair sur la nécessité d’incarner l’indépendance de l’autorité par un engagement total envers les principes de neutralité, d’objectivité et de retenue. Pour lui, il n’y a pas de place pour les interprétations personnelles. Le recours devait se limiter aux dispositions de la loi orga-



nique relative au système électoral, a-t-il affirmé. Insistant sur l’importance d’une vigilance constante de la part des coordinateurs locaux, le chef de l’Autorité a souligné que leur rôle sur le terrain ne se limite pas au suivi des difficultés, mais s’étend à leur anticipation, à la prévision des lacunes potentielles et à l’élaboration de solutions appropriées en temps opportun, afin d’assurer le bon déroulement du processus électoral. Le respect strict de la loi semble être le message central du président de l’Autorité. C’est d’ailleurs, celui qu’il avait livré, lundi dernier à Ouargla, au

cours d’une réunion à laquelle ont pris part les coordinateurs de wilaya et de commune de huit wilayas du Sud. A l’occasion, Saâd Arous a considéré que la préservation de la réputation de l’Anie et l’image des institutions de l’Etat exige de faire preuve «du plus haut degré de responsabilité, de discipline, de réserve et de respect».

COORDINATION INSTITUTIONNELLE

Le président de l’Anie a, par ailleurs, plaidé pour un renforcement de la coordination institutionnelle avec les différents

partenaires, notamment les ministères de l’Intérieur et de la Justice, afin de garantir la mise en place du cadre logistique et juridique nécessaire. Le succès du processus électoral ne peut, selon lui, incomber à une seule partie, quelle que soit la nature de ses compétences, mais à une responsabilité collective qui exige la complémentarité des rôles et la concertation des efforts de toutes les institutions. Le chef de l’autorité a insisté sur le fait que tous les efforts convergent vers un seul objectif, affirmant que «le succès de notre mission se mesure en définitive au respect de l’électeur et à la protection de son vote, dans un cadre d’intégrité, de transparence et d’égalité».

L’AUTORITÉ À L’ÉCOUTE

Il convient de rappeler que l’Anie s’est attachée à ouvrir des canaux de communication et de coordination avec les différents acteurs du processus électoral, notamment les formations politiques, en leur donnant la possibilité d’exprimer leurs préoccupations et leurs observations. Ces concertations entre l’Anie et les partis politiques ont pour objectifs principaux de lever les éventuels obstacles administratifs, de garantir la neutralité de l’administration, d’assurer l’égalité entre tous les compétiteurs et de mener un scrutin d’une transparence et d’une loyauté irréprochables.

S. Smati

LE PARTI A TENU DEUX RÉUNIONS LE WEEK-END
Le MSP passe à la vitesse supérieure

Après le suivi du travail dans les wilayas, le mouvement engage la finalisation de son programme électoral. À un peu plus de deux mois des élections locales prévues le 28 novembre prochain, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) accélère sa préparation en vue de ce rendez-vous électoral. Le mouvement multiplie les réunions de ses structures dirigeantes et met progressivement en place son dispositif pour la constitution des listes, le choix des candidats et la préparation du programme qui sera présenté aux électeurs. La séquence s’est poursuivie samedi 19 septembre avec une réunion de l’Instance consultative des politiques publiques et sectorielles, consacrée à la présentation et à la discussion du programme électoral du mouvement. La rencontre s’est tenue sous la supervision du président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, en présence du président du Conseil national de la choura, Abderrahmane Ben Ferhat, du président de l’Instance électorale, Ahmed Sadouk, ainsi que de plusieurs membres du bureau exécutif national. Cette réunion intervient au lendemain d’une autre rencontre importante. Le bureau exécutif du MSP s’était réuni vendredi pour suivre l’état d’avancement des préparatifs engagés au niveau des wilayas. Le parti entend ainsi assurer une coordination étroite entre sa direction nationale et ses structures locales, à mesure que



le calendrier électoral entre dans une phase plus opérationnelle.

LE TERRAIN AU CŒUR DES PRÉPARATIFS

Le travail engagé dans les wilayas constitue désormais l’un des principaux volets de la préparation du scrutin. Il s’agit notamment de suivre l’organisation locale, de recueillir les propositions des structures de base et d’avancer dans la préparation des candidatures et des listes électorales. Pour le MSP, l’enjeu est également de parvenir à une articulation entre son implantation locale et son programme national. Les élections commu-

nales et de wilaya donnent, en effet, une place centrale aux questions directement liées à la gestion des collectivités, au développement local et à la qualité des services publics. La direction du mouvement cherche ainsi à transformer les orientations politiques arrêtées au niveau national en propositions susceptibles de répondre aux réalités des communes et des wilayas. La préparation du programme électoral, engagée hier, s’inscrit dans cette logique.

DES LISTES À FINALISER

À l’approche de l’échéance, la question des candidatures devrait occuper une place crois-

sante dans les travaux internes du parti. La constitution des listes constitue l’une des étapes les plus sensibles de toute préparation électorale, notamment dans les wilayas où plusieurs prétendants peuvent être en concurrence pour représenter le parti. Le suivi effectué par le bureau exécutif vise précisément à disposer d’une vision actualisée de la situation dans les différentes wilayas et à identifier les éventuelles difficultés organisationnelles. La direction nationale doit ensuite assurer la cohérence de l’ensemble du dispositif, depuis la sélection des candidats jusqu’à la campagne électorale.

LE PROGRAMME, UN AUTRE IMPORTANT CHANTIER

Parallèlement à la préparation des listes, le MSP travaille donc sur le contenu de son offre électorale. La réunion de l’Instance consultative des politiques publiques et sectorielles marque une étape dans ce processus. Le programme devra notamment traduire les orientations du mouvement sur les questions de développement local, de gestion des collectivités, d’amélioration des services publics et de prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens. L’objectif est de disposer d’une plateforme cohérente pouvant être déclinée au niveau local. À mesure que le scrutin du 28 novembre approche, le MSP entre ainsi dans une phase de préparation plus concrète. Après la mobilisation des structures et le suivi du travail dans les wilayas, le mouvement doit désormais avancer simultanément sur deux fronts : la finalisation de ses listes et la consolidation de son programme électoral. La succession des réunions du bureau exécutif et des instances consultatives montre que le parti entend maintenir le rythme de préparation jusqu’à l’ouverture de la campagne. Le prochain rendez-vous électoral local se prépare donc déjà sur le terrain, avec la volonté affichée du MSP de disposer d’un dispositif structuré dans les wilayas et d’une offre politique adaptée aux enjeux des collectivités locales.

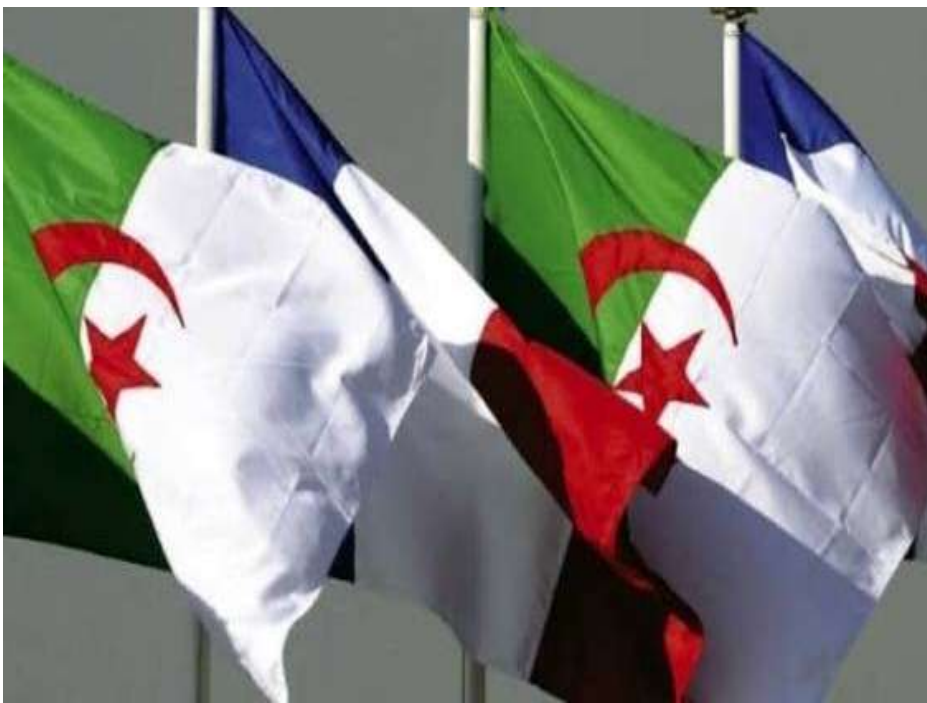
R. N.

L'OMBRE DE L'ALGÉRIE AU CŒUR DU DÉBAT FRANCO-FRANÇAIS

L'obsession malade des candidats de la droite

Entre tensions diplomatiques, immigration, mémoire et énergie, l'Algérie s'est imposée comme un thème récurrent du débat politique français, au point de s'inviter dans les enjeux de la présidentielle de 2027.

Ainsi l'accord de 1968 est devenu un instrument de politique intérieure française. Pourtant dans les faits, l'accord de 68 a déjà été modifié à plusieurs reprises. Certains avantages initiaux ont été réduits au fil des décennies. Mais le débat politique continue de le présenter comme un symbole central du rapport migratoire entre la France et l'Algérie. Les relations entre la France et l'Algérie sont dans un moment de forte tension au point que le dossier migratoire, pourtant en veilleuse, est revenu sur le tapis. Il a été remis sous le feu des projecteurs en 2023 à la faveur d'un rapport à charge pour l'Algérie de l'ancien ambassadeur en Algérie, Xavier Driencourt. Un rapport venu nourrir la volonté exprimée depuis plusieurs mois par des responsables politiques de droite (l'ancien ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau mais aussi les ex-Premiers ministres Edouard Philippe et Gabriel Attal, ou encore Marine Le Pen) de dénoncer l'accord-cadre de 1968. En s'en prenant aux partisans d'une rupture avec Alger et en évoquant «les mabouls qui disent qu'il faut se fâcher avec l'Algérie», le président Macron n'a pas simplement remis à leur place ces empêcheurs de tourner en rond. Il a surtout mis en lumière les divergences profondes d'un débat franco-français où la relation avec Alger est devenue à la fois un objet de politique intérieure et un enjeu stratégique sensible. Il apparaît clairement que les relations franco-algériennes continueront d'alimenter le débat politique français tant que la crise entre les deux pays perdurera. Tout laisse à croire que le RN se prépare déjà à puiser dans ce



contentieux de quoi nourrir ses discours de campagne, ouvrant ainsi une porte à une grande instrumentalisation de la question algérienne. Anticipant déjà la question, Ségolène Royal, candidate à l'élection présidentielle, appelle la France à «rompre avec les postures et à poser des gestes forts, notamment sur la mémoire coloniale». Et dans un deuxième temps, elle met en garde contre l'algérophobie comme stratégie le totale empruntée par nombre de candidats de la droite française. «L'algérophobie est devenue une véritable stratégie électorale

pour certains acteurs politiques qui continuent à remuer les relents néocoloniaux», tranche Ségolène Royal. «Je ne laisserais pas faire cette instrumentalisation de l'algérophobie pendant la campagne électorale», promet-elle.

LA QUESTION DE LA MÉMOIRE CONTINUE DE CRISTALLISER LE DÉBAT

Interrogé il y a quelques jours sur le plateau de la chaîne LCI, l'ancien Premier ministre, De Villepin a livré une analyse

pointue sur la nature de la présence française en Algérie, rejetant fermement le concept de «repentance» tout en appelant à une «reconnaissance» historique et politique des crimes commis. Une prise de parole qui mêle histoire, enjeux diplomatiques au Maghreb et sous-entendus électoraux. S'appuyant sur ses échanges avec des intellectuels algériens et avec le président Tebboune, l'ancien ministre des Affaires étrangères estime que les excuses ne constituent pas l'horizon attendu par Alger. Plus encore, il dénonce le terme de «repentance», un concept qu'il juge avec sévérité, le qualifiant même de «mot affreux» en accord avec son interlocuteur. Si Dominique de Villepin refuse la repentance, il ne verse pas pour autant dans l'amnésie ou le déni. Bien au contraire, il prône une reconnaissance solennelle.

Les mots choisis sont forts : il évoque les «dramas», les «fautes» et surtout les «crimes» commis par la France durant cette période. «La France doit reconnaître les drames, les fautes et les crimes qui ont été commis en Algérie, comme ils ont été commis à Madagascar ou dans d'autres pays d'Afrique», dit-il encore.

Cette reconnaissance s'inscrit, selon lui, dans les devoirs fondamentaux de la République. Il replace, par ailleurs, le cas algérien qu'il admet être «un peu particulier» de par sa durée et son implication sociétale dans une perspective coloniale plus large. Pour Dominique de Villepin, la France doit se hisser «à la hauteur de l'histoire» pour pouvoir écrire une nouvelle page apaisée avec le peuple algérien.

H. Adryen

AFFAIRE DE L'INFLUENCEUR «DOUALEMN»

La justice française annule ses arrêtés d'expulsion

Revers judiciaire pour Paris dans l'affaire «Doualemn». Le tribunal administratif de Paris a annulé l'arrêté d'expulsion «en urgence absolue» visant l'ex-influenceur algérien Boualem Naman, ressortissant algérien âgé de 61 ans et établi à Montpellier, estimant que les autorités françaises n'avaient pas démontré l'existence d'un «risque immédiat», justifiant une procédure aussi exceptionnelle. Une décision qui intervient dans un contexte toujours sensible entre Alger et Paris.

La décision concerne directement la procédure engagée par Bruno Retailleau lorsqu'il occupait le poste de ministre de l'Intérieur. Les juges ont considéré que les éléments communiqués par le ministère ne permettaient pas de démontrer que la présence de Boualem Naman en France constituait un «risque immédiat» sus-

ceptible de justifier son éloignement selon la procédure d'urgence absolue.

Autrement dit, le tribunal ne remet pas en cause les faits à l'origine de l'interpellation, mais conteste la qualification d'urgence retenue par l'administration française pour procéder à l'expulsion.

UNE AFFAIRE DEVENUE UN DOSSIER FRANCO-ALGÉRIEN

L'affaire avait éclaté en janvier 2025 après la publication par Boualem d'une vidéo sur TikTok dans laquelle il appelait à «donner une sévère correction» à un opposant au gouvernement algérien.

Son interpellation à Montpellier avait alors été annoncée directement par Bruno Retailleau sur le réseau X. Le ministre avait ensuite engagé une procédure d'expulsion en «urgence absolue», mesure particulièrement lourde qui avait rapidement attiré l'attention dans

les deux pays.

Le contexte n'était pas neutre. Les relations entre l'Algérie et la France traversaient alors une nouvelle période de tensions, notamment autour des questions migratoires, des obligations de quitter le territoire français (OQTF) et de la coopération judiciaire et consulaire.

L'affaire «Doualemn» s'était ainsi progressivement transformée en un dossier dépassant la seule question du comportement de l'intéressé. Pour sa défense, la procédure avait été replacée dans le contexte du contentieux politique opposant Alger et Paris.

LA JUSTICE FRANÇAISE ENCADRE LA PROCÉDURE

Le tribunal administratif s'est prononcé au cœur du dossier sur la notion d'«urgence absolue». Pour justifier cette procédure exceptionnelle, les autorités fran-

çaises devaient démontrer que Boualem Naman représentait une menace suffisamment grave et immédiate.

Or, les éléments fournis par le ministère de l'Intérieur n'ont pas convaincu les juges, qui ont estimé qu'ils ne permettaient pas d'établir un

«risque immédiat». L'arrêté d'expulsion a ainsi été annulé pour irrégularité.

Pour Me Vanessa Edberg, cette décision constitue un revers pour l'administration française. L'avocate avait dénoncé à l'audience le fait que son client ait été «utilisé comme un pion politique» dans le contexte des tensions entre Paris et Alger. Après le jugement, elle a estimé que «la justice reprend ses droits», voyant dans cette décision une remise en cause de la dimension politique donnée au dossier.

En somme, un revers judiciaire

pour Bruno Retailleau, qui avait médiatisé l'interpellation de Doualemn avant son expulsion. L'annulation de l'arrêté pris en «urgence absolue» ne met toutefois pas fin à la procédure : Boualem Naman reste visé par un autre arrêté d'expulsion datant de mars 2025. Pour Boualem Naman, la décision représente une victoire judiciaire importante, sans pour autant clore définitivement son dossier. Pour les autorités françaises, elle impose de revoir leur stratégie juridique dans une affaire qui, depuis son déclenchement, a largement dépassé le cadre d'un simple dossier administratif.

Le feuilleton judiciaire de «Doualemn» est donc loin d'être terminé. Mais avec l'annulation de l'expulsion en «urgence absolue», c'est désormais la solidité même de la justification avancée par les autorités françaises qui se trouve au centre du débat.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROJETS EN SOUFFRANCE

Sayoud exige un diagnostic précis

Le ministre de l'Intérieur veut mettre fin aux retards qui paralysent certains projets publics. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé hier à Boumerdès à accélérer la réalisation des projets accusant des retards et à lever les obstacles qui continuent d'entraver leur concrétisation.

À l'occasion de l'installation du nouveau wali de Boumerdès, Amine Benmalek, le ministre a insisté sur la nécessité d'établir un diagnostic précis de l'état d'avancement des grands projets en cours, d'identifier les difficultés rencontrées et de dégager des solutions concrètes permettant leur achèvement et leur mise en exploitation dans les meilleurs délais. Pour Saïd Sayoud, l'enjeu ne réside plus uniquement dans le lancement ou l'achèvement des projets, mais dans leur capacité à produire un impact réel sur le développement local et les conditions de vie des citoyens. Il a ainsi appelé à dépasser une logique limitée à la réalisation physique des infrastructures, pour accorder davantage d'importance à leur efficacité, leur exploitation, leur entretien et leur pérennité. Cette orientation constitue l'une des principales priorités assignées au nouveau wali, appelé à examiner les différents projets structurants de la wilaya, à définir les dossiers prioritaires et à traiter les blocages susceptibles de ralentir leur mise en œuvre. Le ministre a également insisté sur la nécessité de remédier aux insuffisances et aux dysfonctionnements relevés sur le terrain, afin de traduire les investissements publics en résultats tangibles pour la population.

**ACCÉLÉRER ET VALORISER
LES INVESTISSEMENTS**
Cette démarche intervient dans une



wilaya considérée comme stratégique en raison de ses potentialités et de la diversité de son tissu économique. Boumerdès dispose notamment d'atouts dans les secteurs de l'industrie, de l'investissement, de l'agriculture, des ressources hydriques, des travaux publics et des transports, ainsi que dans le domaine touristique.

Le ministre a appelé à mieux valoriser ces potentialités et à faire des projets réalisés ou en cours un véritable

levier de développement. Il a notamment insisté sur la nécessité de soutenir l'investissement et de lever les contraintes auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques, dans l'objectif de renforcer l'attractivité de la wilaya et de favoriser la création de richesses.

Au-delà de la cadence des travaux, l'accent a donc été mis sur l'efficacité de la dépense publique et sur l'utilité concrète des équipements réalisés. Le

ministre a appelé les responsables locaux à veiller à ce que les infrastructures soient effectivement opérationnelles, correctement exploitées et régulièrement entretenues, afin d'éviter que des projets achevés ne restent sous-utilisés ou ne perdent rapidement leur efficacité.

**UNE COORDINATION RENFORCÉE
SUR LE TERRAIN**

Pour assurer cette dynamique, Saïd Sayoud a insisté sur la nécessité d'une coordination permanente entre les différents secteurs et services de l'État, les collectivités locales, les élus, les représentants de la société civile et les opérateurs économiques. Il a appelé à renforcer le travail collectif et la concertation autour des priorités de la wilaya.

La performance de l'administration locale doit, selon lui, être appréciée à travers les résultats obtenus sur le terrain et leur incidence directe sur la vie quotidienne des citoyens. Cette approche implique un suivi plus étroit des projets, une identification rapide des contraintes et une intervention coordonnée des différents acteurs concernés.

Le ministre Saïd Sayoud a souligné que la nomination d'Amine Benmalek s'inscrivait dans la volonté du président Abdelmadjid Tebboune de renforcer la performance de l'administration locale et de répondre aux attentes des citoyens. Installé hier dans ses fonctions de wali de Boumerdès, le nouveau responsable est appelé à accélérer les projets en retard, à lever les contraintes, à améliorer les services publics et à soutenir l'investissement, avec l'appui de l'ensemble des acteurs locaux.

R.N.

AUTOMOBILE

Kourtel veut renforcer le tissu de sous-traitance

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a donné des instructions pour accélérer la production locale des composants plastiques destinés aux constructeurs automobiles agréés en Algérie. Cette orientation vise à renforcer le taux d'intégration de l'industrie automobile et à réduire le recours aux composants importés.

Lors d'une réunion tenue hier au siège du ministère avec les représentants des entreprises algériennes agréées dans la fabrication de véhicules, le ministre a demandé d'accélérer la coordination avec General Plastic Injection (GPI), implantée à Tissemsilt et relevant du groupe ACS, afin qu'elle assure la fabrication des composants plastiques nécessaires aux différents constructeurs.

Le dispositif repose sur une coopération directe entre GPI et les fabricants automobiles. Ces derniers devront fournir les moules nécessaires à la fabrication de leurs composants spécifiques, permettant ainsi à l'entreprise de Tissemsilt d'adapter sa production aux besoins de chaque constructeur et de

couvrir localement une partie de leurs approvisionnements.

Cette démarche doit permettre de franchir une nouvelle étape dans la constitution d'une chaîne de production automobile davantage intégrée. Elle intervient dans le cadre de la stratégie de l'État visant à développer la fabrication nationale des composants et pièces de rechange, à renforcer la sous-traitance et à élargir progressivement le réseau des fournisseurs locaux.

**LES CONSTRUCTEURS
APPELÉS
À FOURNIR LES MOULES**

Les représentants des constructeurs présents à la réunion ont répondu favorablement à cette orientation et se sont engagés à mettre à disposition les moules nécessaires à la production des composants plastiques correspondant à leurs modèles.

Cet engagement doit permettre à GPI d'entamer, dans les meilleurs délais, la fabrication des pièces destinées aux différents sites de production. La mise en place de cette coopération devrait également contribuer à rapprocher

les fabricants de véhicules des fournisseurs locaux et à structurer davantage les activités de sous-traitance autour de l'industrie automobile.

L'objectif affiché est de faire émerger progressivement un écosystème industriel capable de fournir une part croissante des composants utilisés dans l'assemblage des véhicules. La localisation de ces productions constitue ainsi l'un des leviers retenus pour augmenter le taux d'intégration et développer les capacités industrielles nationales.

**VERS UNE CHAÎNE
AUTOMOBILE
DAVANTAGE INTÉGRÉE**

Au-delà des composants plastiques, cette démarche s'inscrit dans une orientation plus large visant à élargir la base industrielle liée à l'automobile. Le développement de la sous-traitance et la fabrication locale des pièces doivent permettre de renforcer les liens entre les constructeurs et les entreprises nationales spécialisées dans les différents segments de la chaîne de production.

Le ministère de l'Industrie

entend accompagner cette dynamique et soutenir les initiatives permettant d'accroître la part de la production nationale dans l'industrie automobile. Farid Kourtel a ainsi assuré que les services de son département resteraient mobilisés pour faciliter la concrétisation de cette démarche.

La production locale des composants plastiques apparaît, dans ce cadre, comme une première étape concrète dans le renforcement du tissu de sous-traitance. La disponibilité des moules fournis par les constructeurs doit permettre d'adapter rapidement la production de GPI aux besoins spécifiques de chaque fabricant et de favoriser une montée en puissance progressive de l'offre locale.

À travers cette orientation, les autorités entendent accélérer la localisation des composants, consolider la sous-traitance et renforcer progressivement l'intégration industrielle, avec l'objectif de construire une industrie automobile nationale reposant sur une base de fournisseurs locaux plus large.

**BÉJAÏA
L'échangeur
de Sidi Aïch entre
en service**

L'échangeur de Sidi Aïch, situé au point kilométrique 43 et reliant la voie express Béjaïa-autoroute Est-Ouest à la RN 26, est entré en service hier. La mise en exploitation de cet ouvrage a été supervisée par le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui, en présence des autorités locales.

Selon la Direction des travaux publics, l'ouverture intervient après l'achèvement des travaux d'aménagement et de raccordement, ainsi que l'installation de la signalisation routière.

L'échangeur devrait contribuer à décongestionner les axes avoisinants, notamment la RN 26, tout en assurant un accès plus direct et fluide à Sidi Aïch et aux communes voisines. Il devrait également réduire les temps de déplacement et améliorer la circulation entre les différents axes routiers de la région.

La mise en service de cette infrastructure est présentée comme un acquis important pour le bassin de la Soummam, susceptible de contribuer au développement économique et social de la région et de la wilaya de Béjaïa.

PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS DES INCENDIES

Coup d'accélérateur aux prestations sociales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a ordonné d'accélérer les procédures d'établissement et de remplacement des documents administratifs au profit des personnes touchées par les récents incendies, notamment les cartes Chifa et les ordonnances médicales.

Lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya de Jijel, le ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre l'accompagnement des sinistrés et de faciliter leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier, dans les meilleurs délais, des médicaments ainsi que des prestations sanitaires et sociales auxquelles ils ont droit. «Le soutien aux sinistrés ne se limite pas à une réponse immédiate à une situation exceptionnelle, mais repose sur un accompagnement effectif et continu», a souligné Mohamed Hattab, mettant l'accent sur la nécessité de garantir l'accès des citoyens concernés à leurs droits et aux différents services publics. Le ministre a également appelé les différents services relevant de son département à assurer un suivi sur le terrain des dossiers liés aux personnes affectées par les incendies et à traiter leurs préoccupations dans les meilleurs délais afin qu'aucun sinistré ne reste sans accompagnement ou orientation.

DES CELLULES MOBILISÉES SUR LE TERRAIN

Au cours de sa visite, le ministre a pris connaissance des mesures déployées par les services de la sécurité sociale pour accompagner les personnes touchées, notamment les aides et prestations sociales mises à leur disposition. Il s'est également informé du programme des sorties de terrain organisées par les services de la sécurité sociale dans plusieurs communes de la



wilaya, ainsi que des moyens humains et matériels mobilisés au sein des cellules chargées d'accompagner les sinistrés. Ces équipes poursuivent leur travail directement sur le terrain afin de rapprocher les services administratifs des citoyens et de faciliter l'accès aux différentes prestations. Dans ce cadre, Mohamed Hattab a également examiné les dispositifs de prise en charge, notamment les services numériques proposés par les organismes de sécurité sociale. Ces outils sont destinés à simplifier les démarches administratives et à rapprocher davantage les prestations des

citoyens. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les mesures engagées par son secteur en faveur des populations affectées, notamment la facilitation de l'accès aux services sociaux et sanitaires, le renforcement de la présence des services de sécurité sociale dans les zones touchées et le déploiement de caravanes mobiles chargées d'aller directement à la rencontre des citoyens.

À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

Le programme de la visite a notamment conduit le ministre dans la commune d'El

Milia, où il a pris connaissance de l'activité des services locaux, particulièrement dans le domaine de l'aide sociale et de la prise en charge des populations touchées par les incendies. Cette étape s'inscrit dans le cadre du suivi de proximité des mécanismes de prise en charge sociale et de l'évaluation des prestations fournies aux citoyens dans les zones ayant subi des dégâts. La visite à Jijel intervient également dans le cadre du suivi du fonctionnement des structures relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que de l'examen des programmes et opérations inscrits au profit de la wilaya. La visite s'est achevée par une rencontre avec plusieurs citoyens affiliés aux organismes de sécurité sociale.

Le ministre a écouté leurs préoccupations, leurs demandes et leurs propositions, en insistant sur l'importance de leur prise en charge dans le cadre de l'amélioration continue des services publics. Mohamed Hattab est arrivé hier matin dans la wilaya de Jijel pour cette visite de travail et d'inspection. Il a été accueilli par le wali de Jijel, le président de l'Assemblée populaire de wilaya ainsi que par les autorités locales. Cette visite constitue l'une des premières sorties sur le terrain du ministre depuis sa prise de fonctions et intervient dans un contexte marqué par la mobilisation des services publics pour accompagner les populations affectées par les récents incendies.

I. Kherrane.

OLYMPIADES MONDIALES DES MÉTIERS

Deux candidats algériens à Shanghai

L'Algérie participe, du 22 au 27 septembre courant à Shanghai (Chine), aux compétitions des Olympiades mondiales des métiers (WorldSkills International), dans les spécialités «technologie automobile» et «développement d'applications mobiles», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. L'Algérie est «représentée à ce rendez-vous mondial par les jeunes Akram Hariz, dans la spécialité technologie automobile, et Yasser Haouas, dans la spécialité développement d'applications mobiles», précise-t-on de même source. Les deux candidats «porteront haut les couleurs de l'Algérie et l'ambition de sa jeunesse à l'occasion de ces Olympiades mondiales, après un parcours de formation spécialisée exigeant et des efforts assidus, qui leur ont permis de se qualifier, avec l'appui de leurs formateurs, instructeurs et encadreurs, ainsi que de tous ceux qui les ont accompagnés dans le perfectionnement de leurs compétences», conclut le communiqué.

IA, CYBERSÉCURITÉ, NUMÉRIQUE

Alger mise sur de nouvelles alliances technologiques

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrougui, a tenu une série de rencontres bilatérales avec des responsables et des acteurs du secteur technologique, en marge de sa participation à la quatrième édition du Forum mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA), organisé à Riyad du 14 au 17 septembre. Dans ce cadre, le ministre s'est entretenu avec le ministre des Communications et des Affaires numériques du Sénégal, Samba Diouf, ainsi qu'avec le ministre des Communications, des Technologies numériques et de l'Innovation du Ghana, Samuel Nartey George.

Les deux rencontres ont porté

sur les perspectives de renforcement de la coopération dans plusieurs domaines, notamment la gouvernance de l'intelligence artificielle, le développement des infrastructures numériques, ainsi que l'échange d'expertises et le renforcement des capacités dans les technologies de pointe. Les discussions ont également souligné l'importance d'harmoniser les visions et de coordonner les positions des États dans leurs relations avec les grandes entreprises technologiques mondiales. L'objectif est de parler d'une seule voix et de défendre les intérêts communs, notamment en matière d'accès équitable aux technologies, aux infrastructures et aux

données. Dans ce contexte, les participants ont relevé que la coordination collective pouvait renforcer la position de négociation des États face aux grandes entreprises technologiques, par rapport à des démarches menées individuellement.

DES OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

Sur le volet de la coopération avec les acteurs technologiques, Sid Ali Zerrougui a également rencontré le président-directeur général de la Saudi Information Technology Company (SITE), Saad bin Saleh Al-Aboudi. Une présentation des activités de l'entreprise a été faite à cette occa-

sion, avant l'examen des opportunités de partenariat et de coopération dans les domaines des solutions informatiques, de la cybersécurité et des services numériques.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à renforcer sa coopération internationale dans les domaines du numérique et des technologies.

Elles visent également à tirer profit des expertises disponibles et à favoriser l'échange d'expériences afin de contribuer au développement de l'écosystème national de la transformation numérique et des technologies de pointe.

ADMINISTRATION

Vers la fin du papier

Le document administratif papier pourrait progressivement céder sa place au numérique. Le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) vient de franchir une nouvelle étape avec le déploiement d'un mécanisme permettant aux administrations de vérifier directement l'authenticité des documents électroniques délivrés via le portail Dzair Digital Services. Concrètement, les citoyens n'auront plus, dans les procédures concernées, à retourner auprès de l'administration émettrice pour retirer une

version papier d'un document déjà obtenu en ligne. Les organismes publics pourront désormais le vérifier et l'accepter directement dans sa version électronique. Derrière cette évolution technique se dessine un changement plus profond : réduire le recours au papier et faire reculer les déplacements aux guichets. Le HCN veut ainsi renforcer l'interopérabilité entre les systèmes d'information des différents secteurs et installer progressivement le document électronique au cœur des démarches administra-

tives. La formation organisée jeudi à Alger au profit des responsables des systèmes d'information constitue une étape opérationnelle de cette transition. Elle intervient dans le cadre des orientations fixées par le président Abdelmadjid Tebboune pour élargir les usages de Dzair Digital Services et accélérer l'interconnexion des administrations. L'objectif affiché est désormais de passer d'une administration qui numérise ses documents à une administration qui fonctionne réellement en numérique.

PÉTROLE

Le brut algérien s'invite en Pologne

Face aux perturbations des approvisionnements saoudiens, le groupe polonais Orlen diversifie ses sources et intègre l'Algérie à son nouveau programme d'achats. Une nouvelle ouverture pour le brut algérien sur le marché européen.

Le pétrole algérien gagne du terrain sur le marché européen. Le brut national figure désormais parmi les sources mobilisées par le groupe énergétique polonais Orlen pour sécuriser l'approvisionnement de ses raffineries, dans le cadre d'un programme portant sur 16 cargaisons supplémentaires.

L'opération intervient dans un contexte de perturbations des livraisons de pétrole saoudien vers l'Europe.

Pour garantir la continuité de ses activités de raffinage en Pologne, en République tchèque et en Lituanie, Orlen a entrepris de diversifier rapidement ses fournisseurs.

Le groupe polonais a indiqué que les cargaisons nouvellement acquises permettront de couvrir les besoins de ses raffineries jusqu'en octobre.

Outre l'Algérie, les volumes proviennent notamment de Norvège, du Royaume-Uni, du Kazakhstan, d'Azerbaïdjan ainsi que de pays des Amériques.

LE BRUT ALGÉRIEN PARMI LES ALTERNATIVES

La présence de l'Algérie dans cette opération revêt une importance particulière. Reuters avait indiqué, avant l'annonce d'Orlen, que le groupe recherchait en urgence des alternatives au pétrole saoudien et avait notamment lancé des appels d'offres incluant le brut algérien.

Cette démarche illustre l'intérêt croissant des grands acteurs européens pour la diversification de leurs sources d'approvisionnement.

Elle met également en évidence l'avantage géographique de l'Algérie, située à



proximité des principaux marchés européens et disposant de capacités significatives de production et d'exportation d'hydrocarbures.

La perturbation des flux saoudiens a renforcé cette nécessité de diversification. Des dommages affectant l'oléoduc saoudien Est-Ouest ont notamment perturbé l'acheminement du brut vers le port de Yanbu, sur la mer Rouge, poussant plusieurs acheteurs européens à rechercher des fournisseurs alternatifs.

UN DÉBOUCHÉ SUPPLÉMENTAIRE

Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse la seule opération commerciale. L'intégration du brut national dans les achats d'un groupe de l'envergure d'Orlen constitue un débouché supplémentaire pour les exportations pétrolières algériennes et confirme l'intérêt du marché européen pour la diversification de ses approvisionnements.

Orlen exploite un important réseau de raffinage en Europe centrale et orientale. Le groupe avait par ailleurs conclu en août

dernier un accord de trois ans avec le norvégien Equinor pour l'approvisionnement en pétrole du champ de Johan Sverdrup, avec des volumes pouvant dépasser 9 millions de tonnes par an, soit près d'un quart de ses besoins annuels en brut.

La diversification est donc appelée à jouer un rôle central dans la stratégie d'approvisionnement du groupe.

UN ACTEUR ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL

Cette nouvelle opération intervient également dans un contexte où l'Algérie consolide sa position de fournisseur énergétique de l'Europe. Si le gaz naturel constitue le principal vecteur de cette présence, notamment à travers les exportations par gazoduc et sous forme de GNL, le pétrole brut demeure un autre levier de la présence algérienne sur le marché européen.

L'arrivée du brut algérien dans le portefeuille d'approvisionnement d'Orlen illustre ainsi la capacité de l'Algérie à s'insérer dans les stratégies européennes de diversification énergétique.

Dans un marché marqué par les tensions géopolitiques, les contraintes logistiques et la nécessité de sécuriser les flux, la proximité des producteurs et la multiplication des sources d'approvisionnement deviennent des paramètres stratégiques.

Pour l'Algérie, cette évolution ouvre donc une nouvelle fenêtre sur le marché européen et conforte son positionnement comme fournisseur capable de contribuer à la diversification et à la résilience des approvisionnements énergétiques du continent.

HACKATHON AFRICAÏN

Un programme de formation lancé à Annaba

En prévision de la 2e édition du « Nocode Hack », prévue du 30 septembre au 3 octobre à Annaba, un programme de formation préparatoire a été lancé au profit des 112 participants algériens et africains.

Le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé le lancement de ce programme destiné à préparer les partici-

pants au Hackathon africain « Nocode Hack ». Supervisant jeudi, par visioconférence, le lancement de cette formation, le ministre Nouredine Ouadah a insisté sur la nécessité d'accompagner les participants dans la concrétisation de véritables projets économiques, notamment à travers la création de start-up ou le lancement d'activités sous le statut d'auto-entrepreneur.

Selon le ministre, l'objectif est de transformer les idées, les connaissances et les compétences en projets économiques concrets, contribuant au développement d'une économie fondée sur la connaissance. Prévue à Annaba, cette manifestation réunira des start-up, entrepreneurs, étudiants et innovateurs de plusieurs pays africains autour de défis réels. Les partici-

pants devront recourir aux outils « No-Code » afin de transformer rapidement leurs idées en produits minimums viables (MVP), avec des coûts réduits. L'initiative vise également à renforcer les compétences numériques et entrepreneuriales des jeunes, tout en favorisant la coopération entre les innovateurs africains et la concrétisation de projets à fort potentiel.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

5 000 euros à la clé pour les projets algériens

Les chercheurs algériens peuvent encore candidater au Prix de recherche FORUM MED IA 2026, qui distingue des projets d'intelligence artificielle à fort potentiel d'impact social ou économique.

L'intelligence artificielle ouvre un nouveau champ de compétition pour la recherche méditerranéenne. Le Prix de recherche FORUM MED IA 2026 entend justement mettre en lumière les projets capables de transformer les avancées scientifiques en solutions répondant aux défis sociaux et économiques de la région.

Ouvert aux projets issus d'Algérie, d'Égypte, du Liban, du Maroc et de Tunisie, le concours prévoit la sélection de six projets de recherche. Les équipes retenues bénéficieront d'un accompagnement destiné notamment à renforcer la valorisation et la visibilité de leurs travaux, ainsi que d'une participation



au FORUM MED IA 2026, prévu le 5 novembre à Marseille.

Deux projets seront ensuite distingués. Le Prix Innovation sociale et le Prix Innovation économique sont chacun dotés de 5 000 euros. Au-delà de la dotation financière, le dispositif mise sur l'accompagnement des chercheurs et la mise en relation des projets

avec l'écosystème méditerranéen de l'innovation. L'objectif est de favoriser le passage de la recherche à des applications susceptibles de répondre à des enjeux économiques et sociaux concrets.

Pour les porteurs de projets algériens, la fenêtre de candidature reste ouverte jusqu'au 21 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris, UTC+2). Le Prix s'inscrit dans Sila – l'Initiative France-Méditerranée pour l'Intelligence Artificielle, financée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères via le Fonds Équipe France (FEF+) et mise en œuvre par Expertise France.

L'initiative est portée par Expertise France, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et ANIMA Investment Network, dans le cadre de la troisième édition du FORUM MED IA, initiée par la Délégation interministérielle à la Méditerranée (DIMED).

FORUM DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT EN TANZANIE

L'AAPI à Dar es Salaam

L'Algérie a participé à la 17^e édition du Forum des politiques d'investissement (IPF), tenue du 16 au 18 septembre à Dar es Salaam, en Tanzanie, à l'initiative de l'Institut international du développement durable (IISD). La délégation algérienne était représentée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Placée sous le thème « Harmoniser les cadres internationaux, régionaux et nationaux de l'investissement pour un avenir durable », la rencontre a réuni des acteurs et experts autour de l'évolution des règles internationales de l'investissement et de leurs implications sur les politiques nationales et régionales.

Les discussions ont notamment porté sur l'harmonisation des politiques d'investissement et la nécessité d'assurer une meilleure cohérence entre les engagements internationaux, les cadres régionaux et les dispositifs nationaux. Les participants ont également examiné les risques liés à la fragmentation des règles d'investissement et les moyens de renforcer des systèmes de gouvernance plus cohérents, flexibles et durables. À travers cette participation, l'AAPI entend renforcer les échanges d'expériences et assurer une veille sur les évolutions internationales en matière de gouvernance de l'investissement. L'Agence contribue ainsi aux réflexions visant à améliorer la cohérence des politiques d'investissement et leur impact sur le développement durable.

LE NEVEU DE FERHAT MEHENNI DÉBOUTÉ PAR LA COUR SUPRÊME

Son dossier revient devant le parquet

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi introduit par la défense de Benajaoud Yougherten, neveu de Ferhat Mehenni, condamné à cinq ans de prison ferme pour des faits liés à son implication présumée au sein du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), classé organisation terroriste par les autorités algériennes.

Après examen du mémoire présenté par le collectif des avocats, les magistrats ont considéré que les moyens de forme soulevés par la défense n'étaient pas fondés. Ils ont également estimé que le tribunal criminel d'Alger avait correctement appliqué la loi. Benajaoud Yougherten avait été condamné, le 9 mai 2023, à cinq ans de prison ferme par le tribunal criminel d'Alger en deuxième instance. Il avait été reconnu coupable notamment d'adhésion, de gestion et d'organisation d'un groupe terroriste, avec pour objectifs, selon l'accusation, de porter atteinte à la sécurité de l'État et à l'unité nationale, ainsi que d'apologie d'actes terroristes.

DES FAITS CONTESTÉS À LA BARRE

Lors de son procès, le prévenu avait contesté plusieurs éléments du dossier. Il avait notamment affirmé avoir subi des pressions lors de l'enquête préliminaire menée par les gendarmes de Bouzedjar, à Aïn Témouchent, soutenant que certains aveux lui auraient été extorqués au cours d'interrogatoires nocturnes. Yougherten avait toutefois reconnu avoir été actif depuis 2010 au sein du mouvement dirigé par son oncle maternel. Il avait déclaré avoir été chargé de la communication en 2012 et avoir occupé pendant deux



mois les fonctions de secrétaire général. Il avait également reconnu avoir participé à une réunion au Maroc consacrée, selon lui, à l'amazighité. Concernant des sommes d'argent reçues de Ferhat Mehenni, il avait expliqué qu'elles étaient

destinées à la rénovation d'un appartement à Azazga, qui devait accueillir des visiteurs étrangers. Interrogé sur une image du drapeau israélien retrouvée sur son téléphone, il avait assuré qu'il s'agissait d'un montage. Il avait également

contesté que les 400 drapeaux saisis soient ceux du MAK, affirmant qu'il s'agissait de drapeaux amazighs.

DIX ANS DE PRISON REQUIS

Le procureur général avait estimé que les poursuites étaient fondées sur les actes reprochés au prévenu et non sur son lien familial avec Ferhat Mehenni. Il avait notamment évoqué l'implication présumée de Yougherten dans la collecte de fonds destinés aux activités du mouvement à Tizi-Ouzou. Le parquet avait requis dix ans de prison ferme, une amende de 500 000 dinars et la confiscation des pièces matérielles versées au dossier. La défense avait demandé l'acquiescement, dénonçant un « coup monté de toutes pièces ». Les avocats avaient soutenu que leur client était un artiste et qu'il s'était retiré du mouvement après avoir, selon eux, constaté son évolution et ses relations avec le Maroc. À rappeler que Yougherten avait déjà été condamné à trois ans de prison ferme par le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda, le 11 décembre 2022. Le pourvoi du procureur général près la cour d'Alger, portant sur une demande de révision à la hausse de la peine, demeure par ailleurs en instance d'examen.

R. H.

CHUTE D'UN BUS À OUED EL HARRACH

Les mémoires des pourvois déposés

Les avocats des prévenus dans l'affaire du drame de Oued El Harrach ont introduit des pourvois en cassation auprès de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême. À travers leurs mémoires, les conseils demandent la révision de la décision rendue en appel, estimant que la responsabilité pénale de leurs clients ne saurait être retenue, l'accident s'étant produit, selon eux, sans volonté de leur part. Le président de la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, chargé de l'examen de cette affaire, avait confirmé l'ensemble des peines prononcées en première instance à l'encontre des prévenus. Le drame s'était produit le vendredi 15 août 2025, vers 17h46. Un bus de transport assurant la liaison entre Mohammedia et Haoua El Djamil avait quitté la chaussée avant de basculer d'un pont et de finir sa course dans l'oued El Harrach. Le bilan de cet accident avait été particulièrement lourd : 18 personnes avaient perdu la vie et 24 autres avaient été blessées, dont deux grièvement. D'importants moyens de secours avaient été mobilisés sur les lieux pour les opérations de recherche et de sauvetage. Le dispositif avait notamment mobilisé 25 ambulances, 16 plongeurs et quatre embarcations semi-rigides. Les mémoires déposés par les avocats constituent désormais un nouvel épisode de cette procédure judiciaire, la chambre compétente de la Cour suprême devant examiner les moyens soulevés par les différentes parties.

PROFANATION DE L'EMBLÈME NATIONAL

Les peines confirmées

Le président de la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger a confirmé l'ensemble des peines prononcées dans l'affaire de la profanation de l'emblème national survenue au sein du Legacy Luxury Hotel, à Hydra (Alger). Lors de son réquisitoire, le procureur général avait requis dix ans de prison ferme à l'encontre du principal prévenu ainsi que du second mis en cause, poursuivi pour avoir filmé et contribué à la diffusion de la vidéo montrant l'incident. Le représentant du ministère public avait estimé que les faits étaient d'une particulière gravité et que les éléments de preuve matériels et légaux réunis dans le dossier permettaient d'établir les responsabilités des prévenus. Il avait soutenu que les faits étaient prévus et réprimés par le Code

pénal et avait demandé à la juridiction de ne faire preuve d'aucune indulgence. L'affaire remonte à un événement privé organisé au sein de l'établissement hôtelier, situé à Hydra, par l'agence «Sky Talk». La rencontre, à caractère promotionnel, était consacrée notamment au marketing, aux marques et à l'univers digital et réunissait plusieurs créateurs de contenu et influenceurs. Au cours de cette manifestation, une séquence vidéo avait montré le premier prévenu, identifié par les initiales « Kh. A. », en train de piétiner l'emblème national à l'intérieur de l'établissement. Le second mis en cause, identifié par les initiales « A. S. », est poursuivi pour avoir filmé la scène et participé à sa diffusion. Les deux prévenus avaient été identifiés à la suite des

investigations menées par les services de sécurité. Ils ont été placés en détention provisoire dans le cadre de cette affaire. Les mis en cause sont poursuivis pour le délit de profanation de l'emblème national, prévu et réprimé par l'article 160 bis du Code pénal. Plusieurs personnes présentes lors de l'événement avaient également été entendues par le procureur de la République dans le cadre de l'enquête. Au cours des débats, le représentant du Trésor public s'est constitué partie civile afin de réclamer des dommages et intérêts au titre du préjudice invoqué à la suite de cet incident. La cour d'appel d'Alger a ainsi confirmé les peines précédemment prononcées à l'encontre des deux prévenus.

R. H.

CONDAMNÉE À TROIS ANS DE PRISON

Le dossier de l'ex-greffière transmis à la Cour suprême

Le procureur général près la cour d'Alger a introduit un pourvoi en cassation auprès de la chambre criminelle de la Cour suprême, demandant le réexamen du dossier d'une ancienne greffière du tribunal de Rouiba, récemment condamnée à trois ans de prison ferme. Siégeant en matière criminelle, le tribunal criminel d'Alger, en deuxième instance, a reconnu la prévenue coupable de faits liés à la dilapidation d'une importante somme d'argent, estimée à plus de 3,3

milliards de centimes, alors qu'elle exerçait les fonctions de chef de service de la saisie au tribunal de Rouiba. Lors de son passage à la barre, l'ex-greffière a reconnu avoir laissé les sommes concernées dans les coffres-forts du service, sans toutefois en informer le greffier en chef. Elle a en revanche nié s'être approprié les fonds. Interrogée sur les importantes sommes en devises ainsi que sur les bijoux retrouvés lors d'une inspection menée par l'Inspection

générale du ministère de la Justice, elle a déclaré que l'ensemble des objets se trouvait dans une armoire blindée et qu'elle n'en avait rien pris. Au cours de son réquisitoire, le procureur général avait requis dix ans de prison ferme, estimant que les éléments matériels et les preuves versés au dossier étaient suffisants pour établir les faits reprochés, notamment l'intention criminelle liée à la dilapidation des sommes placées sous la responsabilité du service qu'elle

dirigeait. La défense avait, pour sa part, plaidé en faveur de circonstances atténuantes et demandé à la juridiction d'en tenir compte dans la détermination de la peine. Le dossier est désormais entre les mains de la chambre criminelle de la Cour suprême, qui devra examiner le pourvoi introduit par le parquet et se prononcer sur les moyens soulevés dans le cadre de cette procédure.

R. H.

IL AURA LIEU 26 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE À TIMIMOUNE 21 pays au 1^{er} festival international de la montgolfière

La perle du Gourara s'apprête à vivre du 26 octobre au 2 novembre prochain au rythme d'un événement sans précédent. La ville de Timimoune accueillera la première édition du 1er Festival international de la montgolfière, une manifestation d'envergure inédite conçue pour donner un coup d'accélérateur majeur au tourisme saharien algérien.

Durant une semaine entière, le ciel de la «Ville rouge» se transformera en un immense théâtre aérien. Entre ballets de montgolfières majestueuses et envolées de cerfs-volants géants, les visiteurs assisteront à un spectacle visuel saisissant, suspendu au-dessus des dunes majestueuses et des oasis luxuriantes. Au-delà de la prouesse technique et de la fête visuelle, cet événement international porte un message universel fort. Placée sous le haut patronage du slogan «L'Algérie célèbre la paix dans son ciel», la manifestation ambitionne de faire de Timimoune le carrefour mondial du dialogue et de l'ouverture. Avec la participation confirmée de 21 pays, ce festival met en

lumière l'hospitalité légendaire du Sud algérien tout en positionnant la destination sur l'échiquier touristique mondial. C'est une occasion en or de valoriser le patrimoine local unique de la région, caractérisé par son architecture en pisé, ses impressionnants ksour et ses paysages lunaires à couper le souffle. Pour les professionnels du secteur, l'enjeu dépasse largement la simple parenthèse festive.

Le président de la Fédération algérienne des hôteliers et du tourisme, Abdelwahab Boulfekhad insiste sur la nécessité de structurer cette dynamique. Selon lui, le festival a vocation à devenir «un produit touristique intégré. Le touriste a besoin d'un hôtel, d'un restaurant, d'un transport, d'une



agence de voyages, d'un guide, d'un artisan et de produits locaux».

En combinant les vols en montgolfière à des circuits d'aventure, des excursions thématiques et des séjours au plus près des traditions locales, l'événement cherche à enclencher une véritable chaîne économique vertueuse.

L'objectif est clair : pérenniser les retombées financières pour dynamiser l'économie locale, de l'artisanat traditionnel à la filière hôtelière. La ville de Timimoune s'ouvre ainsi à une nouvelle ère, prête à prouver que le Sahara algérien offre des expériences de voyage inoubliables, à la croisée des chemins entre aventure, contemplation et art de vivre.

INTEMPÉRIES

Plusieurs interventions de la Protection civile

Les services de la Protection civile ont enregistré, vendredi, plusieurs interventions à la suite des intempéries, selon le bilan général enregistré à 17h00. Dans la wilaya d'Aïn Defla, les équipes de la Protection civile de la commune d'Aïn Defla sont intervenues pour secourir une fillette emportée par les eaux de pluie au lieu-dit zone industrielle, et ont également réussi à secourir une famille qui se trouvait à bord d'une voiture encerclée par les eaux de pluie au quartier Aïn El Beïda. Dans le même contexte, la fermeture de la route nationale n° 04 à la circulation a été enregistrée, en raison de l'accumulation des eaux de pluie à l'intérieur du tunnel. Dans la wilaya de Guelma, les services de la Protection civile de la commune de Guelma ont effectué plusieurs opérations pour absorber les eaux de pluie accumulées. Quant à la wilaya de Tissemsilt, les équipes de la Protection civile de la commune de Lardjem sont intervenues pour secourir une personne bloquée dans l'oued Krabaa, en plus de mener plusieurs opérations pour absorber les eaux de pluie accumulées. Dans la wilaya de Tipaza, la commune de Koléa a également enregistré plusieurs opérations pour absorber les eaux de pluie accumulées.

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

L'ETUSA met en place un programme spécial

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, dans un communiqué, un nouveau programme spécial de transport à l'occasion de la rentrée sociale (2026-2027), à partir d'aujourd'hui, dans le cadre de l'amélioration du service de transport public et de la facilitation des déplacements des citoyens. L'ETUSA informe son aimable clientèle de la mise en place d'un programme spécial de transport à l'occasion de la rentrée sociale, à compter du 20 septembre 2026, précise le communiqué. Dans le cadre de ces objectifs, l'établissement a renforcé son dispositif en doublant le nombre de bus, en mobilisant l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles et en assurant un transport fluide et sécurisé des citoyens sur l'ensemble des lignes, a ajouté la même source. S'agissant du service de jour, le programme compte 222 lignes, avec les premiers départs des bus à 6h00, et les derniers départs sont prévus à 18h30. Quant au service de nuit, il compte 23 lignes, les premiers départs sont prévus à 19h00, alors que les derniers départs sont prévus à 00h00 (minuit).

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Quatre réseaux criminels démantelés à Oran et Relizane

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel organisé composé de six personnes, spécialisé dans le stockage et la commercialisation de drogues dures, et saisi 25.020 comprimés d'«ecstasy», a indiqué hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération fait suite à des renseignements parvenus à la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faisant état des activités suspectes d'un individu qui stockait des drogues dures à son domicile en vue de leur commercialisation en milieu urbain, selon la même source. Exploitant ces informations et en coordination avec le parquet territorialement compétent, les services concernés ont procédé à la perquisition du domicile du suspect et à son arrestation, a-t-on précisé de même source. L'opération a permis la saisie de 25.020 comprimés d'«ecstasy», ainsi que d'une somme d'argent estimée à 190 millions de centimes, en plus de trois véhicules de tourisme utilisés par les membres du réseau dans leurs activités, de téléphones portables et d'une compteur de billets, précise la

même source. Les investigations et les recherches menées par les enquêteurs du service ont également permis d'identifier cinq autres personnes soupçonnées d'être impliquées dans cette affaire et de procéder à leur arrestation. Les six suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, a-t-on souligné. En outre, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi à démanteler trois (03) réseaux criminels spécialisés dans le trafic de stupéfiants, et à saisir près de 60 kg de kif traité, ainsi que plus de 2.300 comprimés psychotropes, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité.

La cellule de communication et des relations publiques du même groupement a précisé, dans un communiqué, que «ces opérations qualitatives distinctes s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité organisée et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que du démantèlement des activités des réseaux criminels spécialisés

dans la commercialisation de ces substances sur le territoire de compétence». Les opérations ont été menées grâce à l'exploitation optimale des informations, au renforcement du travail de renseignement et aux investigations, lesquelles ont abouti à l'arrestation de sept personnes qui s'apprêtaient à faire transiter ces cargaisons de stupéfiants et de comprimés psychotropes à travers le territoire de la wilaya. Le démantèlement de ces réseaux criminels a permis la saisie de près de 60 kg de kif traité et de plus de 2.300 comprimés psychotropes de type «Prégabaline», selon la même source. Trois véhicules de tourisme utilisés pour le transport et l'acheminement de ces substances, ainsi que des téléphones portables et d'importantes sommes d'argent provenant de cette activité criminelle, ont également été saisis.

A l'issue de l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales nécessaires, les suspects seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oued Rhiou, a-t-on indiqué.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE EN RUSSIE

Hidaoui rencontre des jeunes de la diaspora

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a rencontré, au terme de sa participation aux travaux du Festival international de la jeunesse 2026, plusieurs jeunes de la communauté nationale établie en Fédération de Russie, indique vendredi un communiqué du ministère de la Jeunesse. La rencontre a constitué «un espace de dialogue direct avec la jeunesse algérienne établie en Russie, composée en majorité d'étudiants», au cours de laquelle «M. Hidaoui a écouté leurs préoccupations, et pris connaissance des diverses questions

liées à leur parcours académique et professionnel, ainsi que de leurs attentes et perspectives de contribution au service de leur patrie et au renforcement de leur lien avec celle-ci», précise le communiqué. A cette occasion, M. Hidaoui a souligné «l'attention particulière qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que l'engagement de l'Etat algérien à renforcer le lien avec eux et de rester à l'écoute de leurs préoccupations, consolidant ainsi leur attachement à la patrie et renforçant leur contribu-

tion au processus de développement national».

Après avoir passé en revue les principales réformes et initiatives engagées par l'Etat algérien au cours des dernières années, notamment celles ciblant la catégorie des jeunes, le ministre de la Jeunesse a mis en avant l'importance du rôle que peut jouer la jeunesse algérienne établie à l'étranger dans «le développement de passerelles de communication et d'échanges entre l'Algérie et leurs pays d'accueil, tout en tirant parti de leurs expériences, connaissances et compétences au service de la patrie».

ESCALADE AU YÉMEN

Le Conseil de sécurité met en garde

La crise yéménite continue de faire peser de lourdes incertitudes sur la stabilité régionale.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a mis en garde contre les risques liés aux attaques des Houthis contre l'Arabie saoudite et aux menaces visant la navigation commerciale en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb.

Dans une déclaration publiée vendredi soir, les membres du Conseil ont estimé que les activités militaires des Houthis au Yémen, leurs attaques contre le territoire saoudien ainsi que les menaces pesant sur le transport maritime international pourraient contribuer à élargir le conflit et à compromettre la sécurité maritime et le commerce international.

Le Conseil a condamné « dans les termes les plus forts » les attaques continues menées par les Houthis contre l'Arabie saoudite, notamment celles ayant touché des civils et des infrastructures énergétiques et fait des blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants.

Les membres du Conseil ont également réaffirmé leur condamnation des attaques de missiles contre le territoire saoudien et des attaques ou menaces visant les navires commerciaux en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb. Ils ont souligné la nécessité de garantir la sécurité des navires commerciaux et de leurs équipages.

Le Conseil a appelé au respect du droit international, notamment de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, ainsi que des droits et libertés de navigation. Il a estimé que les développements militaires au Yémen faisaient peser des risques supplémentaires sur la sécurité des voies maritimes et la circulation du com-



merce international.

Les membres du Conseil ont par ailleurs réaffirmé leur soutien au gouvernement yéménite et leur attachement à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen. Ils ont insisté sur la nécessité de mettre pleinement en œuvre la résolution 2216 et les autres résolutions du Conseil de sécurité consacrées au conflit yéménite.

Le Conseil a exprimé sa solidarité avec l'Arabie saoudite face aux attaques visant les civils et les biens civils sur son territoi-

re, réaffirmant son droit à la légitime défense conformément au droit international. Il a appelé les Houthis à mettre immédiatement fin aux attaques affectant les populations et les infrastructures civiles.

125 000 DÉPLACÉS DEPUIS DÉBUT SEPTEMBRE

Sur le plan humanitaire, les membres du Conseil se sont alarmés des conséquences des opérations militaires. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires, au moins 125 000

personnes ont été déplacées à travers le Yémen depuis le début du mois de septembre.

Le Conseil a averti que la poursuite des affrontements risquait d'aggraver davantage une situation humanitaire déjà fortement dégradée et de provoquer de nouveaux déplacements. Il a appelé les parties au conflit à garantir un accès humanitaire complet, rapide et sans entrave aux populations dans le besoin.

Les membres du Conseil ont également insisté sur la protection des travailleurs humanitaires et du personnel de l'ONU. Ils ont renouvelé leur appel aux Houthis pour obtenir la libération immédiate, sûre et inconditionnelle de toutes les personnes détenues, dont 73 membres du personnel des Nations unies, ainsi que des employés d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile et de missions diplomatiques.

Enfin, le Conseil de sécurité a réaffirmé qu'une paix durable au Yémen ne pouvait être obtenue par la coercition ou le recours à la force. Il a renouvelé son soutien à l'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Hans Grundberg, et à ses efforts en faveur d'un règlement politique négocié, global et dirigé par les Yéménites.

Les membres du Conseil ont appelé les parties au conflit à s'engager de manière constructive dans le processus mené par les Nations unies, alors que les inquiétudes s'accroissent quant aux conséquences des affrontements sur la sécurité régionale, les voies maritimes stratégiques et le commerce international.

R.I/agences

ALLEMAGNE

Guterres s'inquiète de la progression de l'extrême droite

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a attribué la montée du populisme de droite à l'incapacité des partis démocratiques traditionnels à répondre efficacement aux préoccupations de la population.

Dans des déclarations accordées à des journaux du groupe de médias allemand « Deutschland », Guterres a estimé que les forces démocratiques traditionnelles avaient éprouvé des difficultés à « s'adapter à une nouvelle époque » et à atteindre efficacement les citoyens face à l'évolution de leurs préoccupations.

Selon lui, les attentes et les inquiétudes de la population ont « radicalement changé » ces dernières années. Il a également relevé un désenchantement croissant

à l'égard du fonctionnement actuel du système politique, estimant que cette situation avait créé un vide dans lequel les forces d'extrême droite pouvaient progresser. Le secrétaire général de l'ONU a notamment cité plusieurs facteurs susceptibles d'alimenter cette dynamique, parmi lesquels les difficultés économiques, les préoccupations liées à la sécurité et les difficultés à définir une politique migratoire jugée raisonnable. Ces questions, a-t-il observé, peuvent fournir des arguments susceptibles de profiter à l'extrême droite. Cette évolution est notamment illustrée en Allemagne par les résultats de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD). Le parti populiste de droite a obtenu, il y a environ deux semaines, son



meilleur résultat historique lors des élections au Parlement du Land de Saxe-Anhalt.

Dans ce Land, l'Office de pro-

tection de la Constitution, le renseignement intérieur allemand, classe l'AfD comme une formation d'extrême droite avérée. Son

résultat électoral a suscité une attention internationale.

De nouvelles élections sont prévues dimanche dans les Länder de Berlin et du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Selon les sondages, l'AfD pourrait également y enregistrer une progression.

Guterres a par ailleurs relevé un élargissement récent du fossé entre le monde politique et la société civile. Il a appelé à réduire cette distance en ouvrant davantage la politique à de nouvelles formes de communication avec les citoyens. Interrogé sur la possibilité que l'Allemagne devienne prochainement « un pays diffèrent », le secrétaire général des Nations unies a répondu : « J'ai confiance dans les Allemands. »

RÉSOLUTION 1701

Le Liban défend le maintien des forces de l'ONU

À l'approche de l'expiration, à la fin de l'année, du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), Beyrouth intensifie son offensive politique et diplomatique pour maintenir une présence onusienne dans le sud du pays. Le Liban, en coordination avec la France, multiplie les démarches auprès du Conseil de sécurité afin d'obte-

nir un réexamen de la décision relative à l'avenir de la mission. L'objectif affiché est de préserver une présence internationale sur le terrain, y compris sous un format réduit.

Selon une source informée citée par « Asharq Al-Awsat », Beyrouth établit une distinction entre les propositions européennes portant sur le soutien à l'armée libanaise et la

question du maintien de la présence internationale. Le Liban entend ainsi dissocier le renforcement des capacités de son armée de l'avenir de la FINUL.

Le président de la commission des Affaires étrangères du Parlement libanais, le député Fadi Allama, a estimé que le maintien d'une présence active des Nations unies était « plus nécessaire que jamais ». Il a

souligné que la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité passait, selon lui, par le maintien des forces onusiennes dans le sud.

À New York, les démarches libanaises se poursuivent auprès des membres du Conseil de sécurité, parallèlement aux contacts consacrés à la situation dans le sud du Liban et au processus de négociations.

SYRIE

Une explosion fait plusieurs morts

Onze membres de l'armée syrienne ont été tués vendredi dans une explosion d'origine inconnue survenue dans un site militaire de la région d'Ayyash, à l'ouest de Deir ez-Zor, dans l'est de la Syrie, a annoncé hier le ministère de la Défense.

Les autorités n'ont pas précisé les causes de l'explosion. Plusieurs dépôts d'armes syriens ont déjà été touchés par des explosions similaires. Le 9 septembre, une explosion dans le nord-ouest du pays avait fait 14 morts, selon l'AFP.

LES MILLIARDS DE LA FIFA ATTISENT LES TENSIONS L'UEFA et la Concacaf réclament leur part

L'UEFA et la Concacaf réclament une hausse des financements aux fédérations et un audit indépendant des comptes de la FIFA, ravivant les tensions avec Gianni Infantino sur la gouvernance et la gestion des réserves de l'instance mondiale.

L'UEFA et la Concacaf contestent la gestion des réserves financières de la FIFA et demandent davantage de moyens pour les fédérations. Les présidents Aleksander Čeferin et Victor Montagliani estiment que l'instance mondiale dispose de marges suffisantes pour augmenter directement les financements, sans recourir à



l'ouverture du capital de certaines compétitions à des investisseurs privés. Les deux confédérations réclament également un audit indépendant des finances

de la FIFA, avec un accès complet aux données et aux hypothèses ayant servi aux projections financières. Selon leurs estimations préliminaires,

malgré une redistribution de 2,1 milliards de dollars, les réserves de la FIFA pourraient rester autour de 1,5 milliard de dollars durant le prochain cycle. Elles souhaitent qu'une expertise indépendante détermine le montant réellement disponible et examine une éventuelle redistribution accrue, notamment pour la période 2031-2034.

Cette initiative intervient sur fond de divergences persistantes avec Gianni Infantino, notamment autour de la gouvernance de la FIFA. L'UEFA réclame des changements dans le fonctionnement de l'instance et travaille à l'émergence d'une candidature alternative pour la présidentielle de mars 2027.

Le Conseil de la FIFA doit par ailleurs examiner la revue du projet FIFA Forward Enterprise, finalement abandonné après les critiques de plusieurs confédérations. La prochaine réunion, prévue le 15 octobre, pourrait ainsi relancer le débat sur les finances et la gouvernance de l'instance mondiale.

ÉQUIPE DE FRANCE

Zidane lance son ère

Zinédine Zidane a officiellement lancé son aventure à la tête de l'équipe de France. Le nouveau sélectionneur des Bleus a dévoilé, avant-hier, sa première liste depuis sa nomination à la fin du mois de juillet. Pour ce premier rassemblement, l'ancien numéro 10 tricolore a décidé d'apporter plusieurs nouveautés avec la convocation de cinq joueurs encore jamais sélectionnés. Pour sa première liste, « Zizou » a notamment fait appel à Guillaume Restes, gardien de Toulouse, ainsi qu'aux défenseurs Jérémy Jacquet, qui évolue à Liverpool, et Andy Diouf, joueur de l'Inter Milan. Le

milieu de terrain Lucas Cunha, pensionnaire de Côte d'Ivoire, et l'attaquant Esteban Lepaul, qui évolue à Rennes, complètent cette liste de nouveaux visages. Cette première liste comporte également quelques absences notables. Aurélien Tchouaméni et Marcus Thuram, présents avec les Bleus lors de la Coupe du monde 2026, ne figurent pas dans le groupe retenu par le nouveau sélectionneur. En revanche, Zidane a confirmé Kylian Mbappé dans son rôle de capitaine. L'attaquant du Real Madrid conserve ainsi le brassard qu'il portait déjà sous les ordres de Didier Deschamps. Avec 66 buts en

106 sélections, Mbappé est désormais le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France. Cette première liste intervient deux mois après l'élimination de la France en demi-finales de la Coupe du monde 2026, un résultat qui avait marqué la fin du long mandat de Didier Deschamps. Zidane va rapidement devoir se plonger dans la compétition puisque les Bleus entameront leur campagne de Ligue des nations avec un programme particulièrement dense. La France affrontera la Turquie le 25 septembre à Kocaeli, avant de se déplacer en Belgique le 28 septembre. Les Tricolores rece-

vront ensuite l'Italie le 2 octobre, puis la Belgique le 5 octobre au Stade de France. Le rassemblement débutera lundi à Clairefontaine et s'étalera sur près de deux semaines. Une période qui permettra à Zidane de travailler ses principes de jeu et de commencer à installer sa méthode auprès de son nouveau groupe. Cette première liste constitue ainsi le premier acte concret de l'ère Zidane. Avec cinq nouveaux joueurs appelés et plusieurs choix forts, le nouveau sélectionneur commence à dessiner les contours de l'équipe de France qu'il souhaite conduire lors de ce nouveau cycle.

LIGA

Le Barca prépare un coup de folie

Tyler, The Creator pourrait être la prochaine star à s'afficher sur la tunique blaugrana face au Real Madrid. Le Barca et Spotify négocieraient encore les derniers détails d'une opération qui pourrait voir apparaître la mention « GOLF », en référence à la marque GOLF WANG de l'artiste américain. Une nouvelle opération marketing qui s'inscrit dans la série des collaborations déjà réalisées avec Drake, Rosalía, les Rolling Stones, Karol G, Coldplay, Travis Scott, Ed Sheeran et Olivia Rodrigo.

CLASSICO OM-PSG

Pas de supporters parisiens au Vélodrome

Le Conseil d'État a confirmé, avant-hier, l'interdiction de déplacement des supporters du Paris Saint-Germain à Marseille pour le Classico de ce soir (20h45), comptant pour la 5e journée de Ligue 1.

Saisi en référé par le Collectif Ultras Paris (CUP), le Conseil d'État a rejeté la demande de suspension de l'arrêt du ministère de l'Intérieur. Le juge a estimé que la mesure ne portait pas « une atteinte manifestement disproportionnée » aux libertés fondamentales invoquées.

Le déplacement des supporters parisiens au Vélodrome est interdit depuis 2015, les autorités invoquant les risques de troubles à l'ordre public liés à la rivalité entre les deux clubs.

Déçu, l'avocat du CUP, Me Cyril Dubois, a dénoncé une situation qui perdure : « On est reparti sur une saison supplémentaire sans Parisiens à Marseille, à un moment, il va falloir que ça s'arrête. »

Le CUP a, de son côté, annoncé vouloir poursuivre les démarches judiciaires. Le Classico se jouera donc une nouvelle fois sans supporters parisiens dans le parage visiteurs.

ITALIE

La Squadra azura s'africanise

La sélection italienne s'ouvre davantage aux binationaux. Pour sa première liste depuis son retour à la tête de la Squadra Azzurra, Roberto Mancini a convoqué 34 joueurs, dont quatre jeunes talents pouvant représenter des sélections africaines. Parmi eux figure Honest Ahanor, défenseur de 18 ans d'origine nigériane. Né en Italie, il a choisi de porter les couleurs de la Nazionale. Déjà appelé en juin, le jeune joueur évolue à Crystal Palace, où il est prêté par l'Atalanta Bergame. L'Italie a également retenu Eddy Kouadio, défenseur central de 20 ans d'origine ivoirien. Né à Prato et formé à la Fiorentina, il évolue cette saison à Monza, avec lequel il a disputé six rencontres. Autre Ivoirien convoqué, Issa Doumbia, milieu de terrain de 22 ans. Transféré de Venise au Sporting CP pour 20 millions d'euros, il s'est rapidement installé dans le championnat portugais et compte déjà une apparition en Ligue des champions. Enfin, Mohamed Ali Zoma, attaquant de 22 ans né à Merate, a également été appelé. Le joueur, qui pouvait représenter la Côte d'Ivoire, évolue au FC Nürnberg en Bundesliga 2. Il réalise un début de saison remarqué avec cinq buts en cinq matches. Avec ces quatre profils, Roberto Mancini entend ainsi intégrer de nouveaux talents à la sélection italienne, tout en attirant des joueurs disposant d'alternatives internationales.

BUNDESLIGA

Kane, 100 buts et un nouveau record

Harry Kane continue d'affoler les compteurs en Bundesliga. L'attaquant du Bayern Munich a atteint, avant-hier, la barre des 100 buts dans le championnat allemand lors de la victoire face à l'Union Berlin, à l'occasion de la 4e journée de la saison 2026-2027. Kane a inscrit son 100e but à la 39e minute sur penalty, après une faute obtenue par Michael Olise. Une réalisation historique puisque, selon Squawka, l'international anglais est devenu le joueur le plus rapide à atteindre ce cap en Bundesliga, en seulement 98 matches. Arrivé au Bayern à l'été 2023 en provenance de Tottenham, le buteur anglais s'est rapidement imposé comme l'une des principales armes offensives du club bavarois. Il a terminé meilleur buteur de Bundesliga lors de ses trois premières saisons et remporté à deux reprises le Soulier d'or européen, en 2023-2024 et 2025-2026. À 33 ans, Kane poursuit donc sa spectaculaire moisson de records et confirme son efficacité exceptionnelle sous le maillot du Bayern.



LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA réussit son entrée

Le CR Belouizdad garde les commandes, la JS Kabylie chute à Témouchent et la JS El Biar signe sa première victoire.

La troisième journée de Ligue 1 Mobilis a livré plusieurs enseignements avant les dernières rencontres programmées ce samedi. Le CR Belouizdad a conforté sa position en tête du classement, tandis que la JS Kabylie a subi sa première défaite de la saison sur le terrain du nouveau promu, le CR Témouchent.

Le CR Belouizdad a réalisé une nouvelle bonne opération en allant s'imposer sur la pelouse de l'US Biskra (1-0). Salim Boukhan-chouche a inscrit l'unique but de la rencontre à la 78e minute. Grâce à ce succès, le Chabab porte son total à sept points et occupe provisoirement la première place.

De son côté, la JS Kabylie a connu un coup d'arrêt à Témouchent. Les Canaris se sont inclinés (1-0) face au CRT, sur un but d'Islam Chahrouh à la 74e minute. Le promu décroche ainsi sa première victoire de la saison et totalise désormais quatre points. La JSK



reste à trois unités, avec toutefois un match en moins.

La JS El Biar a, pour sa part, signé sa première victoire de la

saison en dominant largement la JS Saoura (4-0). Merzougui, Mouaki, Kanté et Cissoko ont contribué au large succès des locaux. La JSEB grimpe provisoirement à la deuxième place avec cinq points, tandis que la JSS concède une deuxième défaite consécutive.

Dans l'autre rencontre disputée vendredi, l'USM Khenchela et l'ES Ben Aknoun se sont séparées sur un score de parité (1-1). Ben-zid avait ouvert le score pour les locaux avant que Benchaïra n'égalise à cinq minutes de la fin.

Le MC Alger, triple champion d'Algérie en titre, a également réussi son entrée en championnat en s'imposant avant-hier soir face au MB Rouissat (2-0). Kohili et Boukholda ont inscrit les deux buts du Doyen, qui lance ainsi sa saison de la meilleure manière avant de recevoir, mardi prochain, le MC Oran dans le cadre de la mise à jour de la deuxième journée.

Rafik G.

Mercato

IBRAHIM MAZA
AFFOLE L'EUROPE

Leverkusen
fixe le prix



Le jeune international algérien attire plusieurs cadors européens, tandis que le Bayer Leverkusen entend verrouiller son joyau.

Ibrahim Maza continue de prendre de la valeur sur le marché des transferts. Auteur de prestations remarquées sous le maillot du Bayer Leverkusen, le jeune international algérien suscite l'intérêt de plusieurs grands clubs européens. Manchester City et l'Atlético de Madrid auraient notamment déjà pris contact avec son entourage. À seulement 20 ans, Maza s'est progressivement imposé comme l'une des jeunes révélations de la Bundesliga. Ses performances avec Leverkusen lui ont également permis de figurer parmi les dix candidats au titre de meilleur jeune talent mondial de l'année 2026, selon France Football.

L'intérêt dépasse désormais le cadre des simples observations. Arsenal et Manchester United suivent également de près l'évolution du milieu offensif algérien. De leur côté, Manchester City et l'Atlético de Madrid auraient sondé son entourage afin de prendre connaissance de sa situation et de ses éventuelles conditions de départ.

Ces contacts ne se sont toutefois pas encore concrétisés par une offre officielle. Ils illustrent néanmoins l'attractivité grandissante de Maza, dont la cote continue de progresser.

LEVERKUSEN
VEUT VERROUILLER
MAZA

Face à cet intérêt, le Bayer Leverkusen aurait adopté une position ferme. Le club allemand ne souhaiterait pas se séparer de son jeune talent à n'importe quel prix et aurait engagé des démarches en vue de prolonger son contrat, avec des dispositions destinées à rendre un éventuel transfert plus difficile. Le montant évoqué pour un départ pourrait atteindre 75 millions d'euros, ce qui ferait de Maza l'un des dossiers les plus suivis des prochains marchés des transferts. Pour l'heure, l'international algérien reste concentré sur son aventure avec Leverkusen. Mais entre l'intérêt des grands noms du football européen et une valorisation en forte hausse, Ibrahim Maza s'installe déjà parmi les jeunes joueurs les plus convoités du moment.

NORVÈGE

Amin Chiakha
encore sacré

Amin Chiakha poursuit son ascension avec Rosenborg.

L'international algérien a été élu meilleur jeune joueur du championnat norvégien pour le mois d'août, après avoir déjà obtenu cette distinction en juillet. En quatre rencontres disputées durant le mois, l'attaquant de Rosenborg a inscrit trois buts et délivré deux passes décisives.

Très actif dans le pressing et le travail défensif, Chiakha s'est également distingué par sa mobilité et son activité offensive.

Le trophée lui a été remis par son entraîneur avant une séance d'entraînement, sous les applaudissements de ses coéquipiers.

LIGUE 2 AMATEUR

L'USM Annaba et la JSM Skikda
démarrent fort

L'USM Annaba et la JSM Skikda, promue cette saison, ont réussi leur entrée en lice en championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est, en s'imposant respectivement face au NC Magra (3-0) et à l'IRB Nezla (2-0), vendredi, lors de la première journée, marquée également par quatre matchs nuls. À Annaba, l'USM Annaba n'a pas manqué ses débuts en dominant nettement le NC Magra (3-0). Une victoire qui lui permet de

prendre d'emblée la tête du classement, à égalité de points avec la JSM Skikda. Le nouveau promu a également frappé fort en s'imposant face à l'IRB Nezla (2-0), confirmant ainsi ses ambitions pour son retour en Ligue 2. Dans les autres rencontres, le MO Béjaïa et le MO Constantine se sont neutralisés (0-0), au terme d'une affiche entre deux formations annoncées parmi les prétendantes aux premiers rôles. Même scénario à Khroub, où

l'ASK et le Paradou AC n'ont pu se départager (0-0). De leur côté, le CA Batna et la JS Azazga, autre promu, ont offert un match plus animé (2-2). Le NRB Têlaghma et le MSP Batna se sont également quittés sur un nul, tandis que l'US Chaouia et le NRB Béni Oulbane ont partagé les points (1-1). Un résultat encourageant pour le nouveau promu. Enfin, la rencontre entre la JSD Jijel et le CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure.

ATHLÉTISME

Chanegriha honore Sedjati

Le champion du monde du 800 m, Djamel Sedjati, a été honoré hier au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense

nationale et chef d'état-major de l'ANP. Cette distinction intervient quelques jours après le sacre de l'athlète algérien, le 13 septembre à Budapest, lors des Championnats du monde d'élite « Ultimate ». À cette occasion, le général d'ar-

mée lui a transmis les félicitations du président de la République pour cet exploit, tout en l'encourageant à poursuivre ses efforts et à décrocher de nouveaux titres internationaux. De son côté, Sedjati a exprimé sa gratitude pour le

soutien du haut commandement de l'ANP et du sport militaire, soulignant leur contribution à ses performances. Le champion algérien a réaffirmé sa détermination à continuer de travailler pour offrir de nouveaux succès à l'Algérie.

CYCLISME

Nesrine Houili au
rendez-vous mondial

L'Algérienne Nesrine Houili a été sélectionnée par l'Union cycliste internationale (UCI) pour participer aux Championnats du monde de cyclisme sur route, prévus du 20 au 27 septembre à Montréal, au Canada, a indiqué avant-hier la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Outre les épreuves individuelles des catégories U23 et Elite dames, Houili sera également engagée dans le relais mixte lors de ces Mondiaux-2026, a précisé la même source. Selon les organisateurs, l'événement devrait réunir près de 1 000 cyclistes, hommes et femmes, représentant une centaine de nationalités.

JU-JITSU

Quatre nouvelles
médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de Ju-Jitsu a décroché quatre nouvelles médailles, dont une en argent et trois en bronze, lors de la deuxième journée des championnats d'Afrique (toutes catégories), disputée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger. Abdallah Rouaïbia a remporté l'argent en U18, tandis que Mohamed Ali Hammouche, Rania Kessili et Nour El Houda Henader ont obtenu le bronze dans leurs catégories res-

pectives.

Déjà très performante lors de la première journée, réservée aux seniors, l'Algérie avait récolté 12 médailles (3 or, 7 argent et 2 bronze), prenant ainsi la tête du classement provisoire devant la Tunisie et la RDC. La compétition réunit plus de 250 athlètes issus de neuf pays et se poursuit jusqu'au 20 septembre. Les épreuves concernent les catégories seniors, Masters, U16, U18 et U21.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Réunion de choses utiles que l'on garde pour plus tard. 2- Plaire beaucoup - Vallée bretonne envahie par la mer. 3- Bouclier ancien - Porteurs de grains. 4- Poils des paupières - Femme d'Osiris. 5- Sot, incapable - Après mi. 6- Peau étirée - S'emploie pour chasser quelqu'un. 7- Département de France - Familièrement, qui est hors de combat. 8- De la même mère, mais de père différent. 9- Grande période géologique - Endroits pittoresques.

Verticalement
1- Lieu très profond et escarpé. 2- Organes souterrains des plantes. 3- Cellule femelle - Bien attrapée. 4- Six romain - Activité physique. 5- Colère ancienne - Supprimées définitivement. 6- Oiseaux de couleur noir et blanc - Montré sa joie. 7- Membrane colorée de l'œil - Couverture de maison. 8- Qui ne fait rien - La vitrine d'un journal. 9- Interjection enfantine - Des espèces.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Villipender Vilippender Vilipender Vilipander	Ambrelle Ombrelle Ombrele Ombrière
Trombine Trambine Trombbine Trombinne	Tréppanation Trépanation Trépanation Traipanation

Les mots fléchés

PRÉPARER EN CACHETTE FONDA- MENTALE	CANTATRICE DÉLACÉ	DIMINUTIF DE LAD- PHARMA BLOQUAIS	CÉRIUM LIEU D'ANALY- SES	IL SUIF TOUTES LES MODES	DÉCLARES ANCÈTRES	RÉPÉTÉE SANS SE LASSER
ÉTAT AMÉRICAIN TERMINAL	«SIDNA MOUSSA» ÉTRIQUÉ	FRAGMENT FONDA	AVERTIS- SEUR SONORE PIQUANT	LISSE ASSISTÉES	ORDINAIRE	APRÈS DO PARCOURT
EN AVANT ! PORTA PLUS HAUT	ENLEVER EN DOUANE LÉGÈRE DIFFÉRENCE	CAFÉ- RESTAURANT RAYÉES	FIXERA MOYEN DE TRANSPORT PARISIEN	RETOUR EN ARRIÈRE FEMME DE TAHITI	FEMME AUTHEN- TIQUE	PROJET EN TÊTE
À TRAVERS	DÉRANGEA BOIS	BOUE ET LE RESTE	INVENTAI CIRCULE SUR RAILS	SALLE DE SPECTACLE INVENTION SECRÈTE	QUI NE CACHE RIEN ÉCROULÉ	VIEUX BOEUF
ANIMAL FLEUVE BELGE	TOUT PRÈS PAS À PAYER	PARTIE D'ÉGLISE PREMIÈRE PERSONNE	LANÇAS MOT SUR UN DIPLOME	FEMME DE CONTE TABLE DE BOUCHER	À ELLE SITUÉ	PAS DUR
REPLIE PARTIE SUPÉRIEURE	DANS LE COUP SQUELETTE	ATTEINT PHYSIQUE- MENT	AUTREMENT DIT	CRACK		

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Alarmer

ACTION	FUSIL	PEINE
ADVERSE	GESTE	PERIL
AIR	GRAVE	PIRATE
ALARME	GRIFFES	PRISON
ALERTE	GRONDE	PROPOS
ARRET	GROUPE	QUAND
AUTRUI	GUERRE	REMUE
AVENIR	GUERRIER	RENOI
AVERTIR	HAINE	REVELER
BOMBE	HOULE	REVENIR
BOULET	LETTRE	RISQUE
CANON	MECHANT	SEVERE
CARTOUCHE	MENACEE	SINISTRE
CEDER	MENACER	SOIR
CHEF	MEPRISER	TEMPS
COLERE	MORT	TERRE
COUPS	MOURIR	TON
CRAINdre	NATURE	TROUPE
DANGER	NUIRE	TUEUR
DE	OGRE	UN
DECRET	OPPOSE	VERBALE
DIRECTE	ORAGE	VERGLAS
ENNEMI	PAROLE	VOIX
ENVERS	PATRONAT	

A	L	A	R	M	E	R	L	E	T	T	R	E	O	R	A	G	E
L	R	I	G	U	E	R	R	I	E	R	P	R	I	S	O	N	T
E	C	R	R	V	N	N	H	I	S	M	O	N	O	I	T	C	A
R	O	A	E	E	A	A	A	O	G	U	E	U	U	S	N	A	R
T	L	L	R	T	P	U	I	C	U	V	F	P	P	I	V	E	I
E	E	Q	U	T	U	T	N	R	E	L	E	M	R	E	R	R	P
R	R	R	V	N	O	R	E	R	R	E	E	R	N	I	E	E	A
D	E	T	T	E	L	U	O	B	R	T	S	I	G	N	S	V	P
N	E	S	S	N	R	I	C	P	E	O	R	G	V	L	E	E	A
I	N	M	O	I	M	B	A	H	P	U	R	O	R	R	A	S	R
A	I	N	O	E	N	T	A	O	E	O	I	I	T	O	P	S	O
R	A	S	N	R	R	I	R	L	U	M	S	I	R	U	N	R	L
C	N	N	E	O	T	P	S	P	E	Q	R	E	O	U	E	D	E
U	E	D	N	E	E	R	E	N	U	G	U	C	B	G	O	U	E
E	E	A	R	V	E	T	A	E	M	C	R	A	N	M	R	M	R
C	T	C	O	V	T	C	S	M	E	C	H	A	N	T	O	E	R
P	E	I	N	E	E	T	C	E	R	I	D	E	V	D	E	B	E
D	X	E	S	R	E	V	D	A	G	R	I	F	F	E	S	R	T

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

1- FUMANT - PAUMER - TANIÈRE - CIRA - NOTA - TORRENTS - RAPIECE - AIE - SIDERE - EVE - LU - SOLO - USINEES - FARINER - SON - TITU- BANTE - RIO - SAGA - CEPE - OBTENU - VENIN - ANSE - TAPI - DE - ENE - YOGOURT - INSTIT - INNE - ASE - EIRE - SOI - UNI - OXFORD - RN - TONNA - TOUPET - DINEUSE - NOUEE.

VERTICALEMENT

1- AUTORISATION - NANTI - MATADOR - OBS- ESSION - CANAPELIT - TENTE - NE - NI - IRO- NISE - AI - ONU - ETETEE - ETANT - TEXAS - ROC - URUGUAY - IF - OPERES - BA - POIROT - REVISA - VIGNERON - PUCE - ENONCE - ON - DUO - MINA - ENTENDUES - PU - FERTILE - EPIER - OREE - RASEUSE - EN - TEINTE.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1- CAISSIERE - 2- AGOISSER - 3- MANNE - TAS - 4- ONGLE - 5- AIR - EIRE - 6- GRASSE - NS - 7- NANA - SEVE - 8- ONCLE - MIE - 9- EIRE - ES.

VERTICALEMENT

1- CAMPAGNOL - 2- ANA - IRAN - 3- IGNORAN- CE - 4- SOIN - SALI - 5- SIEGES - ER - 6- IS - LIES - 7- ESTER - EM - 8- REA - ENVIE - 9- ESSE - SEES.

4x4

Accolade - Balustrade
Chicane - Carnassière

BIFFE-TOUT : ALBERTO



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

LA TREND GLOBALE «WE ARE...,
OF COURSE WE...»

Le format de vidéo «Nous sommes...», bien sûr que nous...» a envahi tous les réseaux sociaux mondiaux. Le concept exige que des groupes de personnes définis par leur profession, leur nationalité ou leur passion (ex: Nous sommes algériens, Nous sommes artistes) énumèrent face caméra les clichés amusants et les vérités cachées de leur quotidien avec ironie. Avec plus de 42k vues, les usagers plébiscitent massivement ce format pour son efficacité humoristique et son esprit communautaire. Les internautes adorent s'identifier aux capsules et saluent un excellent moyen de découvrir les coulisses de métiers ou de cultures variées.

9/10
LE SÉISME
DES «BEAST GAMES»



Le plus grand youtubeur du monde, MrBeast, a captivé puis divisé la toile lors du tournage de sa télé-réalité géante «Beast Games». Ce projet aux enjeux financiers historiques a fait l'objet de fuites massives sur X et Reddit, où des participants ont dénoncé des conditions logistiques chaotiques en coulisses. L'affaire a enflammé les chaînes de drama et d'analyse. Avec plus de 47k vues, l'opinion publique s'est montrée très critique. Les commentaires pointent du doigt les dérives de la quête obsessionnelle du clic et du gigantisme, de nombreux fidèles exprimant leur déception face à l'envers du décor de l'empire YouTube..

8/10
«TUBE GIRL» ET LA CONFIANCE
EN SOI

Sabrina Bahsoon, surnommée la «Tube Girl», a brisé les codes de la gêne publique sur TikTok. En se filmant en train de danser de manière explosive et sans complexe au milieu des rames bondées du métro de Londres, elle a lancé un mouvement mondial d'affirmation de soi. Des jeunes du monde entier reprennent le concept dans les transports en commun locaux. Avec plus de 59k vues, la communauté a massivement salué ce boost d'audace. Les internautes se sont dits inspirés par son détachement total du regard des autres, transformant l'anxiété des espaces publics en un espace de célébration de sa propre liberté.

7/10
«LOOKING FOR A MAN IN
FINANCE» SECOUE
SPOTIFY



Une simple vidéo humoristique de la créatrice Megan Boni cherchant un homme dans la finance, avec un fond de confiance, mesurant 1m95 et des yeux bleus est devenue l'audio le plus remixé du web. Repris par les plus grands DJ mondiaux dans les festivals, le même vocal a fini par sortir sous forme de véritable single officiel. Avec plus d'un demi-million de vues, le web s'est amusé du destin hors norme de ce sketch de 15 secondes. Les commentaires soulignent avec humour qu'internet possède le pouvoir absurde de transformer une blague de célibataire en un véritable hymne de festival électro.

6/10 LE TRIOMPHE VIRAL
DE «NOT LIKE US»



Le clash historique entre les rappeurs Kendrick Lamar et Drake a trouvé son apogée sur TikTok avec le titre Not Like Us. Le morceau, devenu un hymne de la côte ouest américaine, s'est transformé en un défi de danse planétaire. Des utilisateurs de tous horizons, des écoles aux clubs sportifs, se filment en reprenant la chorégraphie énergique liée au refrain cinglant du morceau. Avec plus d'un million de vues, le consensus numérique consacre Kendrick Lamar comme le grand vainqueur culturel du duel. Les internautes saluent le génie d'avoir transformé un morceau de confrontation pure en un hit de club ultra-fédérateur et irrésistiblement dansant.

5/10
LE RAZ-DE-MARÉE ESTHÉTIQUE
DU «BRAT SUMMER»

La chanteuse britannique Charli XCX a dicté la culture web grâce à son album Brat. Son identité visuelle s'est transformée en même planétaire nommé Brat Summer. Adopté par des millions de jeunes, ce mouvement célèbre une attitude brute, fêtarde, imparfaite et anti-Instagram clean, s'invitant même dans la communication de grandes campagnes. Avec plus de 2 millions de vues, la Gen Z a plébiscité cette tendance, la qualifiant de libératrice. Les commentaires soulignent que ce vert fluo a permis de rejeter l'obligation de perfection esthétique qui pèse sur les réseaux sociaux depuis une décennie.

4/10
LA FOLIE DES «CHOCOLATS
ALGÉRIENS»

Des tablettes de chocolat, créées par des enseignes algériennes, sont devenues l'obsession food numéro un d'internet. Sur TikTok, les vidéos de dégustation axées sur le bruit de des tablettes lorsqu'elles se brisent ont poussé des internautes du monde entier à manifester leur satisfaction face à ces produits. Avec plus de 2 millions de vues, les utilisateurs oscillent entre fascination et gourmandise extrême. Les sections de commentaires regorgent de recettes maison, les internautes célébrant une tendance culinaire jugée enfin à la hauteur de sa réputation visuelle et sonore.

3/10
L'INVASION «VERY DEMURE, VERY
MINDFUL»

Lancé par la créatrice Jools Lebron sur TikTok, l'expression «Very demure, very mindful» (très sobre, très consciente) est devenue le même le plus parodié de la pop culture. Le concept consiste à expliquer de manière ironique comment rester chic et retenue dans des situations absurdes, comme au travail ou en soirée. Des stars mondiales et de grandes institutions ont repris le gimmick. Avec plus de 3 millions de vues, le public s'est régalé de la satire de la fausse modestie affichée par certains influenceurs. Bien que certains internautes avouent une saturation face à la répétition du mot «demure», l'avis global reste ultra-positif devant ce vent de pure dérision.

2/10
LA MÉTAMORPHOSE VIRALE D'IMANE KHELIF



Après son sacre olympique, la boxeuse algérienne Imane Khelif a envahi internet grâce à des vidéos de relooking. Sans les gants de boxe, l'athlète y apparaît rayonnante. Une immense vague de fierté et d'émotion a submergé le web algérien et international, avec plus de 3 millions de vues. Les commentaires saluent une revanche éclatante face au cyberharcèlement mondial qu'elle a subi, qualifiant la championne d'icône absolue de force et de féminité.

1/10
LE RETOUR D'OASIS ET LE
SCANDALE DE LA TARIFICATION
DYNAMIQUE



Le groupe légendaire Oasis a provoqué un séisme sur le web mondial en annonçant sa reformation. Cependant, l'enthousiasme s'est vite transformé en colère noire sur X et TikTok lors de la mise en vente des billets. La plateforme Ticketmaster a appliqué la tarification dynamique, faisant grimper le prix des places de 150 à plus de 400 livres en quelques minutes d'attente. Avec plus de 10 millions de vues, les fans ont massivement dénoncé une arnaque légale et une trahison de l'éthique rock de la classe ouvrière. Le hashtag #Ticketmaster est resté en tendance mondiale, appelant au boycott des plateformes de revente officielle.

FERME BALADNA ALGÉRIE

RÉCEPTION DES PREMIÈRES VACHES AMÉRICAINES EN NOVEMBRE

Le mégaprojet de Baladna à Adrar entre dans une phase décisive et place la production laitière au cœur de la stratégie de sécurité alimentaire.



Le compte à rebours est lancé à Adrar. Les premières vaches en provenance des États-Unis sont attendues le 25 novembre 2026 sur le complexe laitier de Baladna Algérie, marquant le passage progressif du projet de la phase de construction à celle de l'exploitation. Avec un investissement de 3,5 milliards de dollars mobilisé par le Fonds national d'investissement (FNI) et le groupe qatari Baladna, le projet affiche des dimensions inédites. Il s'étend sur 219.000 ha et prévoit, à terme, un cheptel de 270.000 vaches.

PRODUIRE DAVANTAGE, IMPORTER MOINS
L'objectif dépasse la seule création d'un

vaste complexe d'élevage. Le projet repose sur une chaîne intégrée associant production fourragère, élevage intensif et transformation laitière. Sa capacité cible atteint 1,7 milliard de litres de lait et 193.000 tonnes de lait en poudre par an.

ADRAR, NOUVELLE FRONTIÈRE AGRICOLE
Cette montée en puissance doit contribuer à accroître l'offre locale et à réduire la dépendance du marché aux approvisionnements extérieurs en produits laitiers. À travers l'exploitation de vastes superficies agricoles dans le Sud, le projet entend également développer une base fourragère directement intégrée au dispositif de production.

Le volet agricole constitue ainsi l'un des piliers du projet. Quelque 70.000 ha sont progressivement mis en exploitation. Les travaux de forage avancent avec 46 puits déjà réalisés et 34 autres en cours. Le système d'irrigation monte également en puissance : 11 pivots sont actuellement opérationnels, tandis que 17 autres doivent entrer en service avant la fin septembre. Sur le volet industriel, l'unité de séchage du lait est achevée et les autorisations ont été délivrées pour la construction de 96 bâtiments d'élevage. Trois centrales à béton sont mobilisées sur le site.

UN CHANTIER DE PLUSIEURS MILLIERS D'EMPLOIS
Le projet pèse également sur le plan économique et social. En août, 75 entreprises et 2.580 travailleurs étaient mobilisés sur le chantier, pour plus de 1,6 million d'heures de travail. Baladna prévoit de porter les effectifs à 11.000 travailleurs d'ici à décembre. Avec l'arrivée des premières vaches en novembre, le complexe d'Adrar s'apprête donc à franchir une étape majeure. Au-delà de ses dimensions industrielles, le projet constitue une pièce importante du dispositif visant à renforcer la production nationale et la sécurité alimentaire, en faisant du Sud algérien, un nouveau pôle de production laitière.

FLUX FINANCIERS ILLICITES
La HATPLC renforce la coopération africaine
La HATPLC a participé à une conférence africaine consacrée au suivi des flux financiers illicites et à la récupération des avoirs issus de la corruption. La Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a pris part, vendredi, à une conférence virtuelle consacrée aux flux financiers illicites et à la récupération des actifs en Afrique. Organisée par le Centre de recherches et d'études anticorruption en Afrique (CEREAC), en coordination avec le secrétariat général de l'Association des autorités anticorruption d'Afrique (AAACA), la rencontre a réuni plusieurs institutions africaines engagées dans la lutte contre la corruption. La délégation algérienne comptait également des représentants du ministère de la Justice, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Les échanges ont porté sur les défis liés aux flux financiers illicites en Afrique, ainsi que sur les mécanismes et stratégies régionales et internationales permettant d'améliorer leur détection, leur traçabilité et la récupération des actifs provenant d'actes de corruption. La conférence a également permis de partager les expériences et les bonnes pratiques entre les différentes institutions africaines spécialisées. L'objectif affiché est de renforcer la coopération et la coordination régionales et internationales, tout en consolidant les mécanismes communs de lutte contre les flux financiers illicites. À travers cette participation, l'Algérie réaffirme son implication dans les efforts africains visant à promouvoir l'intégrité, la transparence et une meilleure gouvernance des ressources publiques.

RENTREE SCOLAIRE
Livraison de 289 structures éducatives
Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a annoncé, hier, dans un communiqué, la livraison de 289 structures éducatives pour les trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, prévue demain. Il s'agit de 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées, a précisé la même source. L'opération se poursuivra pour livrer un total de 385 structures éducatives avant la fin de l'année 2026, a récemment révélé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, expliquant que ces établissements se répartissent entre 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe financière globale estimée à 115 milliards de dinars. Le ministre avait souligné, lors d'une réunion d'évaluation qu'il avait présidée au siège du ministère en août dernier, l'importance de ces projets dans «le renforcement du système éducatif et l'amélioration des conditions de scolarisation».

CONSTRUCTION, CÉRAMIQUE ET PORCELAINE A la conquête des marchés extérieurs

Le signal est clair : les industriels algériens ne se limitent plus au marché national. À Batna, 65 entreprises productives participent à la première édition du Salon des produits de la construction, de la céramique et de la porcelaine, dont 30 exportatrices. Une participation qui place la conquête des marchés extérieurs au cœur de cette manifestation, organisée jusqu'au 22 septembre sous le slogan «Haute qualité et perspectives prometteuses à l'export».



un espace de rencontre destiné à rapprocher producteurs, opérateurs économiques et professionnels des marchés étrangers. Au-delà de l'exposition, la manifestation entend favoriser les

échanges entre entreprises et permettre aux opérateurs de mieux cerner les exigences des marchés internationaux. Les rencontres doivent également contribuer à l'émergence de

nouveaux partenariats commerciaux. Pour ces filières, le véritable enjeu réside désormais dans la capacité à transformer les capacités de production en parts de marché durables à l'international. Qualité, diversification de l'offre et adaptation aux exigences des marchés constituent les principaux leviers mis en avant. Avec 30 entreprises exportatrices sur les 65 participantes, le salon de Batna donne ainsi une visibilité particulière à une industrie nationale qui cherche à accélérer son ouverture sur l'extérieur et à renforcer la place des produits algériens dans les échanges internationaux.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION DE VOITURE DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !
Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.